



# VALLÉE DE PETITE NATION

Vol. 9 - No. 13

St-André-Avellin, Qué.

Jeudi, 9 avril 1970

## La loi sur la distribution de la taxe de vente devrait être repensée

"La loi actuelle qui régit le mode de redistribution de la taxe de vente aux municipalités, est injuste et discriminatoire et nous demandons au prochain gouvernement d'entreprendre une action immédiate en vue de l'abolir ou de la modifier en conséquence." C'est ce qui ressort du mémoire préparé par le nouveau Comité d'Action des Villes et Municipalités Défavorisées rendu public au cours d'une conférence de presse tenue aujourd'hui (jeudi, 2 avril) à Montréal.

Le Comité d'Action groupe à ce jour 25 municipalités représentant près d'un demi-million de citoyens du Québec et de nouvelles adhésions continuent à lui parvenir en provenance des diverses régions de la province.

Le mémoire retrace l'histoire de la taxe de vente, décrit le mode de partage actuel et dresse un tableau précis des carences d'application de cette loi. Il a été remis aux cinq chefs des partis politiques engagés dans la présente campagne électorale afin qu'ils prennent position et indiquent, de façon claire et précise, l'action qu'ils comptent prendre pour solutionner le problème.

Les Villes membres ont choisi dix maires et gérants pour les représenter au sein du Comité d'Action lequel est présidé par M. Louis-Germain Gastonguay, maire de Neufchâtel.

### LOI ACTUELLE

Actuellement, comme tout le monde le sait, la taxe de vente imposée dans la province de Québec est généralisée en vertu de cette loi à 8%. Le quart de cette somme, c'est-à-dire 2%, est redistribué aux municipalités comme suit:

- 20% perçu dans la municipalité et remis à cette même municipalité;
- 40% perçu dans la région économique où est située la municipalité et redistribué à celle-ci selon sa population au dernier recensement fédéral; enfin,
- 10% perçu à l'échelon provincial et redistribué à la municipalité selon sa population au dernier recensement fédéral.

La loi stipule en outre qu'une municipalité ne peut recevoir plus d'une fois et demis le montant qu'elle a reçu l'année précédente.

### CARENANCES DE LA LOI ACTUELLE

Il est clair que le principe premier sur lequel est basée la redistribution de la taxe de vente veut qu'une municipalité possédant plus de commerces reçoive une plus grande part de cette taxe.

Ce principe est à la rigueur défendable, mais notre Comité d'Action est d'avis que la formule mathématique de redistribution, telle qu'indiquée au chapitre précédent, favorise d'une façon nettement disproportionnée les municipalités qui ont une plus grande activité commerciale. De plus, cette formule ne tient pas compte du revenu des contribuables.

Cet état de choses a déjà engendré une situation telle que des citoyens de villes limitrophes et parfois voisins immédiats, reçoivent des sommes étant jusqu'à QUATRE FOIS INFÉRIEURES à celles dont bénéficient leurs amis d'en face.

### EXEMPLES DE VILLES LIMITROPHES:

Pointe-Claire	(27,500 habitants) reçoit \$46.50 per capita
Pierrefonds	(30,000 habitants) reçoit \$11.60 per capita
Greenfield Park	(12,400 habitants) reçoit \$26.26 per capita
Brossard	(16,000 habitants) reçoit \$ 8.30 per capita

N'oublions pas que dans les villes où il y a plus de commerces, une taxe d'affaires basée sur la valeur locative des immeubles occupés, est souvent imposée, ce qui rapporte de gros revenus à la municipalité en plus des taxes normales sur l'évaluation foncière des bâtisses et des terrains commerciaux.

Nous sommes d'avis que les taxes d'affaires et l'augmentation de l'évaluation générée par les commerces sont généralement suffisantes pour combler presque entièrement le coût supplémentaire occasionné à la Ville par l'existence même de ces commerces.

Une enquête sommaire menée auprès de municipalités défavorisées démontre que la plupart sont dans l'obligation d'imposer un taux de taxes foncières supérieur à la moyenne de la région où elles se trouvent et qu'elles n'ont généralement pas les services de loisirs aujourd'hui nécessaires à toute vie urbaine organisée.

Certaines d'entre elles doivent se contenter de services d'incendie, de police ou même de voirie inférieurs à ceux de municipalités voisines plus grassement nourries par la taxe de vente.

Inversement, certaines municipalités possédant des grands centres d'achats construits aux intersections de grandes routes, elles-mêmes défrayées par l'ensemble des contribuables de la province, retirent des sommes fabuleuses alors que les résidents d'une municipalité voisine, mais dépourvue de ces aménagements commerciaux, reçoivent des revenus très inférieurs.

Nous venons de démontrer clairement que la loi actuelle tend à créer une situation injuste envers une bonne partie de la population urbaine du Québec, et qu'une attention disproportionnée a été apportée aux villes jouissant d'une plus grande activité commerciale.

### CONCLUSION

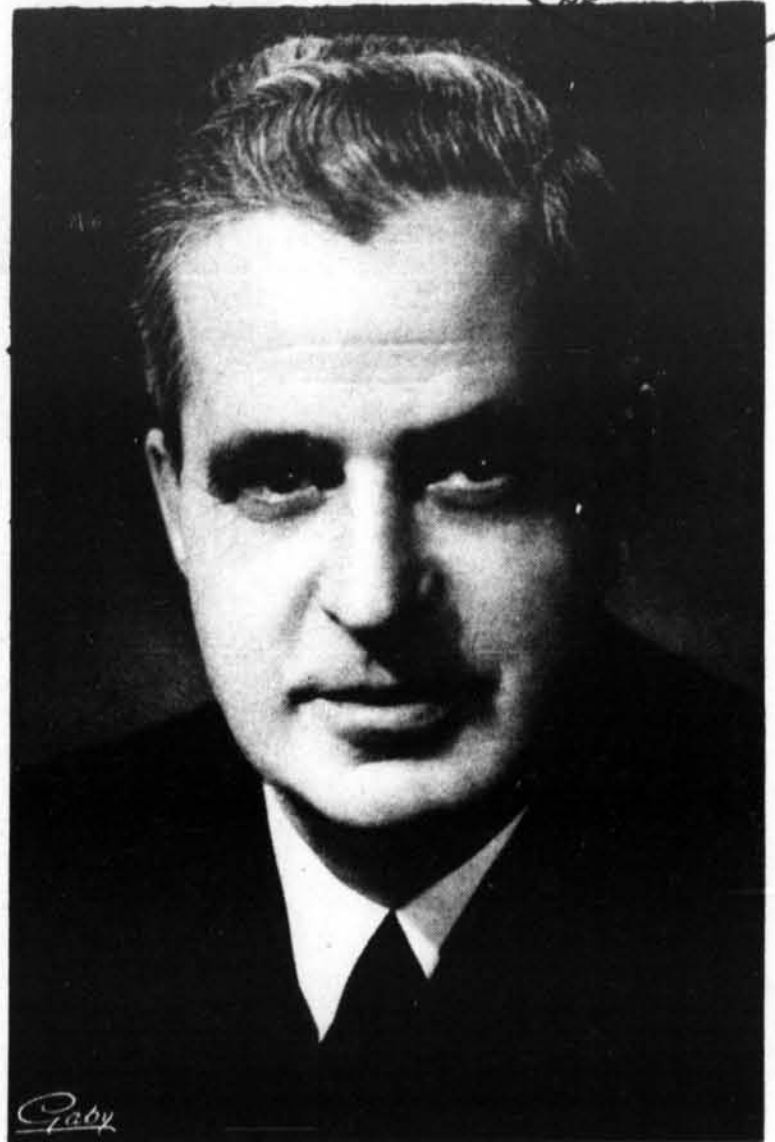
Si les partis politiques en lice se prononcent clairement et officiellement pour une plus juste répartition de la taxe de vente, notre Comité d'Action aura atteint son but dans cette période pré-électorale.

Il restera ensuite au Comité d'Action à voir avec le gouvernement élu, à ce que les promesses faites soient réalisées de la manière la plus favorable à l'endroit des citoyens contribuant au paiement de cet impôt à la consommation.

Comme ce problème de la taxe de vente est réel et qu'il est discriminatoire envers un grand nombre de citoyens, il est entendu que tout sera mis en œuvre par les membres du Comité d'Action et par les villes qu'ils représentent afin de faire connaître au grand public et à tous les candidats briguant les suffrages aux prochaines élections provinciales le problème tel qu'il apparaît aujourd'hui.

Le Comité d'Action des Villes et Municipalités Défavorisées par la redistribution de la taxe de vente, qui représente déjà près d'un demi-million de citoyens du Québec, demande instamment au prochain gouvernement de:

- 1- Donner priorité à l'examen de ce problème et d'entreprendre une action immédiate en vue d'abolir ou de modifier la loi telle qu'en vigueur actuellement.
- 2- Préparer un nouveau texte de loi.
- 3- Présenter ce projet de loi dès la prochaine session de l'Assemblée nationale.
- 4- Le Comité d'Action est prêt à collaborer avec le nouveau gouvernement en place dans ses efforts en vue de solutionner ce problème.



Que l'on soit en campagne électorale ou pas; que l'on soit bleu ou rouge, péquiste ou créditiste, quand un Premier Ministre visite une région ou une ville, c'est dans l'ordre de lui souhaiter la bienvenue à M. Bertrand qui sera à Gatineau, Buckingham et Thurso aujourd'hui, nous lui disons bienvenue M. le Premier Ministre dans le comté de Papineau.

## Semaine de la Conservation de la Faune du 5 au 11 avril 1970

La Semaine Canadienne de la Conservation de la Faune revient cette année avec un nouveau thème "LA FAUNE ENDANGERÉE".

Ce thème trouve sa justification de l'Atlantique au Pacifique. Il a cependant une résonance toute particulière au Québec en 1970.

En effet, 1970 c'est l'année de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi concernant la sauvegarde et la protection de la faune québécoise. Cette loi s'adresse non seulement aux chasseurs et pêcheurs, mais aussi à la population en général qui, en tant que propriétaire, se doit de veiller à la conservation de son propre bien.

La nouvelle loi prévoit à l'occasion des mesures coercitives, mais elle vise d'abord et avant tout à protéger la faune québécoise. Pour atteindre ce but, il faut compter sur la coopération et la participation de tous les citoyens.

Certes, le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a aussi sa part des responsabilités dans ce domaine et il l'a démontré en adoptant cette loi. De plus, conscient de son rôle d'information et d'orientation, il a mis sur pied une campagne pour faire connaître le danger qui menace cette grande richesse naturelle.

Cette campagne a pour objet de faire comprendre à tous les Québécois que "la connaissance est le premier pas vers la conservation". Aussi, dans cet optique, la Semaine de la Conservation de la Faune est-elle le premier jalon qui permettra à chaque citoyen de prendre conscience que notre faune c'est notre patrimoine collectif et que nous en sommes les gardiens.

Je proclame donc la période du 5 au 11 avril "Semaine de la Conservation de la Faune" à travers toute la province.

Gabriel Loubier

Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

## Un événement mondial Journée mondiale de prière pour les vocations

Pour la 7e année consécutive, les catholiques du monde entier seront invités à célébrer, dimanche le 12 avril prochain, la Journée mondiale de prière pour les vocations sur le thème: "La charité ne finit pas".

Cette Journée mondiale a pour objet de susciter un plus vif intérêt de la jeunesse à l'endroit des diverses vocations: sacerdotales, religieuses, missionnaires. Organisées au Canada par l'OFFICE NATIONAL DU CLERGE en collaboration avec les directeurs diocésains de la Pastorale des Vocations, elle se marquera d'initiatives diverses, selon les endroits: prédication dans les églises, catéchèse dans les instituts d'enseignement, études exactes des divers types de vocations, etc.

Cette Journée mondiale doit surtout être célébrée par une manifestation communautaire de prière. Le thème: "La charité ne finit pas", phrase tirée d'une lettre de saint Paul aux habitants de Corinthe, veut signifier que tous nos engagements, toutes nos démarches, toutes nos ambitions ne nous servent, en tant que chrétiens, que dans la mesure où ils sont animés par un courant ininterrompu de charité.

## EDITORIAL

# Plus de miettes pour Papineau, c'est le gâteau qu'il nous faut

Je tiens d'abord à remercier la direction du journal, qui a bien voulu me donner l'opportunité de vous parler à l'occasion du scrutin du 29 avril prochain.

Le 24 mars dernier, je fus choisi candidat officiel du PARTI QUÉBÉCOIS, en vue de représenter les citoyens du comté de Papineau aux élections. Depuis huit ans, je fais du syndicalisme à plein temps, en tant que conseiller technique, à la Confédération des Syndicats Nationaux.

Mon travail m'a permis de constater un déséquilibre culturel, économique, social et politique, pour tous les Québécois sans exception, par rapport aux autres sociétés démocratiques, industrialisées et civilisées, et pour parler de plus près du Québec, un déséquilibre honteux dans tous les domaines, entre le Québec et les autres provinces du Canada.

Je pourrais sûrement faire toutes sortes de promesses, par exemple un peu d'asphalte sur un bout de route très courbée, ou réduire une courbe avec un tracteur du gouvernement, mais de faire de telles affirmations en 1970 serait trop simple et serait d'ignorer et de déplacer les vrais problèmes.

Ce que le PARTI QUÉBÉCOIS propose aux électeurs du comté de Papineau, ce sont des solutions globales aux problèmes du chômage chronique, de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, et des moyens de communication.

Un très haut pourcentage des citoyens de Papineau qui voteront aux élections du 29 avril sont des chômeurs, des personnes qui désirent être utiles, en somme, des personnes qui désirent travailler, des personnes qui ont un excellent potentiel, comme toute personne de tout pays industrialisé; ce qu'ils demandent c'est tout simplement et légitimement du travail. Ils veulent une chance de prouver ce dont ils sont capables. Ils savent, ces chômeurs, que s'ils avaient du travail, ils seraient plus libres en ce sens qu'ils auraient le sentiment d'être des citoyens normaux, des citoyens à part entière, avec des responsabilités auxquelles ils pourraient faire face en tant que membres d'une société en pleine évolution.

Les travailleurs chômeurs se rendent compte qu'ils sont trahis par ceux qui gouvernent, car beaucoup d'entre eux savent que pour les vieux partis, continuer à ignorer ce besoin vital et fondamental de travailler constitue un instrument d'oppression; en laissant des travailleurs sans emploi vivre à même le mince revenu d'assistance sociale, les vieux partis détruisent chez le chômeur ce sentiment d'appartenance à

une collectivité. Ils détruisent de plus l'unité familiale et sociale et la volonté, de traduite dans l'action l'idéal qu'il s'était fixé. Pour tous ceux qui entourent cet individu, c'est le désespoir et pour toute la collectivité, une perte inestimable, dans beaucoup de cas, d'un talent exceptionnel.

Les vieux partis refusent aux chômeurs le rôle créateur qui leur revient, et je dis que d'être conscient d'un tel fléau est de la trahison simple et pure. La solution globale à ce problème qui n'a pas sa raison d'être, constitue premièrement, à faire l'inventaire de toutes les ressources humaines de la province de Québec. Dans tous les comtés électoraux, cet inventaire se fait avec ceux qui sont directement impliqués comme chômeurs, et avec tout groupement de gens intéressés à apporter de l'ordre et des suggestions constructives, dans le but de faire travailler ceux qui sont capables, à des emplois qui correspondent le mieux à ces chômeurs.

L'agriculture subit constamment une baisse de la main-d'œuvre, et cela se constate lors que l'on constate le mince bénéfice entre le coût de production et les revenus.

Pour l'agriculteur du comté de Papineau, il y a seulement une solution, et c'est la coopération dans tous les domaines de l'agriculture, afin de procurer aux cultivateurs le pouvoir de négociation réel. Avec le concours de toutes les coopératives du Québec, le cultivateur peut faire lui-même la mise en marché de ses produits.

Si l'agriculteur fait lui-même la mise en marché de ses produits, ses bénéfices seront accrus; pour le consommateur, cela représente des épargnes substantielles. Voilà une façon moderne de répartir équitablement les richesses du pays entre ceux qui travaillent et de réduire au minimum le pouvoir souvent abusif des intermédiaires.

Nous du PARTI QUÉBÉCOIS connaissons la nécessité de préserver le rôle créateur des employeurs. Les entreprises ont besoin d'être secondées dans leurs difficultés et problèmes, en motivant l'industrie à s'installer là où son opération aurait non seulement des chances de réussite, mais serait garantie de réussir, grâce à l'aide que le PARTI QUÉBÉCOIS apportera à l'entreprise, en la rendant efficace par des centres de recherches et par des subventions si l'industrie s'installe là où sa présence est nécessaire à la promotion d'aides de mises en marché, par un Ministère du Commerce moderne.

Pour toutes ces raisons, il faut dire OUI au PARTI QUÉBÉCOIS.

Roch Charron.

### Yvon Whissell élu à l'exécutif

Mardi le 31 mars 1970, lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil Économique de l'Outaouais tenue à l'Hôtel de Ville de Hull, M. Yvon Whissell, Maire de St-André-Avellin, a été élu représentant du comté de Papineau au bureau d'administration du Conseil Économique de l'Outaouais.

Lors de l'élection de l'exécutif choisi parmi les membres élus au bureau d'administration représentant les quatre comtés de Pontiac, Hull, Gatineau et Papineau, il a été également élu directeur du comité exécutif.

M. Whissell, bien que faisant partie d'un organisme représentant les quatre comtés ci-haut mentionnés, sera par contre bien placé pour être le porte-parole de toute la Vallée de la Petite-Nation puisqu'il siègera régulièrement aux assemblées de l'exécutif dudit conseil qui a son siège social à Hull et qu'il est le seul membre élu à l'exécutif résidant dans la partie nord-est du comté Papineau.

Avec la création par le gouvernement de la Communauté Urbaine de l'Outaouais et de la Société d'aménagement de l'Outaouais, ainsi que par la mise en place par le Fédéral de la Commission de la Capitale Nationale, le Conseil Économique a un rôle de plus en plus important à remplir comme l'a souligné d'ailleurs le Ministre Marcel Masse qui était conférence invité lors du banquet donné à la fin de ces assises par le Conseil Économique à l'hôtel Duvernay de Hull.

En effet, l'Honorable Masse a souligné dans sa conférence, que de plus en plus les organismes à caractère régional comme le C.E.O., deviendraient des interlocuteurs nécessaires, et très valables dont auraient à tenir compte toujours davantage les gouvernements supérieurs.

### AUX CULTIVATEURS DE LA RÉGION 81 -

Nous croyons devoir rappeler aux cultivateurs que les Représentants Autorisés de l'Assurance-Récolte sont présentement à leur entière disposition pour recevoir leur demande d'assurance-récolte pour la saison de récolte 1970.

Nous invitons donc tous les exploitants agricoles, en bon hommes d'affaires, à se prévaloir de ce service de protection et à prendre dès maintenant toutes les dispositions nécessaires pour protéger adéquatement, contre les risques incontrôlables de la nature, les investissements qu'ils doivent faire soit en argent, soit en travail dans la production économique de leurs récoltes.

Pour plus d'informations on peut s'adresser à un représentant Autorisé ou au Bureau de la Régie de l'Assurance-Récolte, 112 est, Maclaren, Buckingham. Tél.: 986-8541.

### POUR LE COMTE DE PAPINEAU

Les Représentants Autorisés de la Régie de l'Assurance-Récolte du Québec sont:

- A - M. Armand Dinel, Chénéville dans le territoire de St-André-Avellin Nord, Ripon, Chénéville, N.D. de la Paix.
- B - M. Paul-Émile Clément, Papineauville. Dans le territoire de Papineauville, St-André-Avellin (sud), Montebello, Fassett.
- C - M. Donat Thibaudeau, Thurso. Dans le territoire de Thurso, Plaisance et St-Sixte.
- D - M. Rosaire Paluck, Buckingham. Dans le territoire de Buckingham, Masson, Angers et Templeton.
- E - M. Arthur Mercier, N.D. de la Salette. Dans le territoire de la Lièvre et Paltimore.

## Le concours "Pétunia" doit être repensé

Cette initiative du Conseil économique de l'Outaouais est la seule en son genre dans toute la province. Malheureusement, il semble que la formule employée dès la première année s'est avérée

dépassé cette année et il y aurait lieu de repenser, en couleurs, en variété, en harmonie cet élan de toute la population de l'Outaouais québécois vers quelque chose qui a un charme

incontesté, voire nécessaire, ne serait-ce que pour stimuler nos gens à rendre plus accueillant, plus gai, plus propre, ce beau coin de la Belle Province si près des tulipes de la Reine Juliana.

Toutefois, il faudrait repenser la méthode, l'approche, la motivation des gens. Il faudrait rencontrer les personnes qui ont œuvré au sein de ce concours par le passé, et avec eux, tenter de faire de cette initiative, une vraie réussite, qui pourrait vraiment identifier notre région, et pourquoi pas? Mais il faudrait surtout que notre persévérance soit telle que le Conseil économique de l'Outaouais, de par l'un ou l'autre de ses membres continue d'embellir la région par cette fleur si simple qui s'appelle le Pétunia. Il appartient à vous Messieurs de prêter votre concours constant et fidèle, afin que cette initiative prenne réellement corps et fasse partie intégrale de notre avoird'avenir touristique.

C'est une façon comme une autre et qui ne laisse sûrement pas la population et les touristes indifférents. Il faudrait sûrement être sérieux quant aux buts et à la stimulation chez les gens, à commencer par nous pour pouvoir réussir, continuer et couvrir littéralement partout à travers les quatre comtés cette variété de fleur, jolie et pleine de couleurs.

Le thème a sûrement beaucoup de charme, comme une fleur d'ailleurs, et pour rendre tout à monsieur le président son compliment quand il m'a offert si gentiment de m'occuper de ce concours Pétunia, je lui dirai ainsi qu'a vous tous, messieurs, la fleur du Conseil économique tentera tous les efforts avec les personnes compétentes et intéressées, il va sans dire, à garder à ce Concours Pétunia, quitte à en changer la formule, le succès qu'il a eu depuis sa fondation.



NOUVELLE CARTE DU QUÉBEC. - Une nouvelle carte géographique du Québec vient d'être publiée par le ministère des Terres et Forêts, en remplacement de l'ancienne carte de 1963. La nouvelle carte tient des Forêts et Forêts, en remplacement de l'ancienne carte de 1963, notamment la construction du barrage de Manic 5. L'immense réservoir de Manicouagan figure donc bien distinctement sur la carte, ainsi que les 108 districts électoraux qui sont facilement repérables et bien délimités. Les régions de Montréal et de Québec sont visibles dans les deux extraits de cartes à plus grande échelle. On distingue enfin les limites d'une trentaine de parcs et de réserves de chasse et pêche. Sur la photo, on reconnaît le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, qui examine la nouvelle carte géographique du Québec en présence de M. Fernand Boutin, sous-ministre, M. Jean-Noël Poulin, directeur général du Domaine territorial, et M. Jean-Marie Barbeau, sous-ministre adjoint.

# Le président du C.E.O. est optimiste

# La Polyvalente en marche

Mardi le 31 mars dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle du Conseil Economique de l'Outaouais, à l'hôtel de ville de Hull.

N'ayant pu assister à cette assemblée nous reproduisons ici pour nos lecteurs les grandes lignes du rapport du président du CEO, M. Lévis Larocque.

C'est la première fois qu'à titre de président, j'ai l'honneur et le privilège de vous soumettre le rapport annuel des activités du Conseil économique de l'Outaouais.

Cette tâche me permet d'effectuer l'inventaire du passé et de tracer des plans qui regardent vers l'avenir.

C'est ce que j'ai tenté de faire depuis mon accession à la présidence du Conseil économique de l'Outaouais, il y a environ deux mois. Avec l'aide de l'exécutif, des comités, de nos conseillers et des permanents, je me suis efforcé de dresser un bilan positif de nos ressources et de leurs possibilités d'utilisation future, compte tenu de la situation changeante de la région.

J'ai assumé la présidence du Conseil au moment où de profondes transformations se produisaient dans les structures traditionnelles de la région et où certains s'interrogeaient même, sinon sur la nécessité de notre organisme, du moins sur son rôle futur. Je n'arrivais évidemment pas à l'improviste dans cette fonction puisque j'assumais déjà une vice-présidence au sein du Conseil et d'autres fonctions plus spécifiques telles que président du comité de la carte touristique de 1970, de même que président du comité chargé des congrès de participation et représentant du Conseil auprès du comité de liaison des CER.

Après ces semaines d'étude et de consultation auprès de la population des quatre comités, je suis maintenant en mesure de rassurer les plus sceptiques que le rôle de notre Conseil économique n'a rien perdu de son importance et que ses plus beaux jours sont peut-être encore à venir.

Je parlais d'un héritage. Je dois avouer que celui qui est maintenant entre nos mains est à la fois riche et lourd à administrer. Depuis les débuts du Conseil, il y a quatre ans, notre équipe dynamique et une opinion publique des plus sympathiques, notre Conseil s'est attaqué de face aux multiples problèmes de l'Outaouais.

Nous avons réclamé pour notre région les outils nécessaires à son développement et les ressources financières aptes à leur bonne utilisation. Nous n'avons cessé de demander au gouvernement de se pencher davantage sur les besoins et les problèmes de l'Outaouais afin d'apporter des solutions durables. Et je dirai que ce n'est que le commencement.

Mais, voici que tout à coup, ces gouvernements ont commencé à tendre une oreille de plus en plus attentive à ces demandes. Tour à tour, les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé des mesures susceptibles de relever l'économie de notre région et de relancer notre activité régionale. Qu'allons-nous faire alors?

Le gouvernement du Québec prend la peine de doter la région de l'Outaouais d'une Société d'aménagement, possédant les pouvoirs et le budget nécessaire à son bon fonctionnement. Il crée une Communauté régionale. Allons-nous maintenant nous croiser les bras et laisser les nouveaux organismes agir seuls?

Le gouvernement fédéral a enfin annoncé des projets valables pour notre région: édifices fédéraux, ponts, services publics améliorés. Certains de ces travaux seront en chantier d'ici quelques semaines. Allons-nous nous contenter de regarder les excavations et les chantiers de construction, bien plantés sur le bord du trottoir, et laisser les autorités fédérales se débrouiller seules? Bien au contraire!

Dans l'exposé qu'il faisait des principales réalisations du Conseil économique depuis sa fondation, mon prédécesseur à la présidence, M. Antoine Grégoire, faisait ressortir quelques points qu'on me permettra d'énumérer ici car ils ont particulièrement marqué l'année 1969-70.

Premièrement, le Conseil économique de l'Outaouais a développé un esprit régional dans l'Outaouais. On pense de plus en plus en terme de région au point où même les organismes de secteur n'hésitent pas à faire appel au Conseil économique pour les aider et les guider dans leur travail.

Deuxièmement, le Conseil économique a sensibilisé les gouvernements aux problèmes de la région de l'Outaouais. La formation de la Communauté régionale et de la Société d'aménagement, comme les projets récents annoncés par le gouvernement fédéral, ne sont que quelques illustrations de ce renouveau d'intérêt.

Troisièmement, le Conseil économique a souvent agi comme interlocuteur privilégié du gouvernement provincial dans l'Outaouais, et comme le déclarait le président de la Société d'aménagement, cet organisme compte beaucoup sur le Conseil économique pour l'avenir. Les relations devaient s'établir assez naturellement puisque outre M. Grégoire, la Société compte également parmi ses membres, MM. Poliquin et Burke, deux autres administrateurs siégeant au Conseil d'administration et au Comité exécutif du CEO. Et j'en profite ici pour leur offrir nos félicitations les plus sincères.

Même si au cours de l'année écoulée, le Conseil économique a consacré une large part de ses efforts à hâter la réalisation d'un projet qui lui tenait particulièrement à coeur, soit l'établissement de la Société d'aménagement, il n'a pas pour autant négligé ses autres sphères d'activités. Je laisse aux porteparoles des différents comités le soin de vous faire rapport de leur travail.

On me permettra cependant de m'attaquer à vous résumer le travail accompli depuis ma nomination à la présidence, à la fin de janvier, travail dont l'aboutissement immédiat était la préparation de cette assemblée générale annuelle. Nous voulions, en effet, que tous nos comités soient prêts à se mettre à la tâche dès le début de 1970-71, avec des cadres bien structurés et un programme d'action arrêté. Leur mandat sera modifié ou ratifié par le nouveau Conseil d'administration.

C'est ainsi que tous les comités ont tenu des réunions au cours des dernières semaines pour mettre au point leur programme. Plusieurs réalisations concrètes apparaissent à leur crédit: l'adoption finale du mémoire sur le développement industriel, la présentation d'un mémoire révisé sur les priorités du réseau routier et l'élaboration de la nouvelle édition de la

carte touristique qui sortira de presse d'ici peu. Enfin, nous avons mis en marche, en collaboration avec le comité de recrutement, tout un programme d'action dans ce domaine. Et comme le rapportait notre dernier bulletin, les résultats à ce jour sont fort encourageants.

Avec l'avènement de la Société d'aménagement, et même de la Communauté régionale, notre Conseil économique est appelé à jouer un rôle bien particulier. Nous y reviendrons en détail au cours du panel prévu un peu plus tard aujourd'hui. Ce rôle sera basé davantage sur la participation de la population. C'est pourquoi, au cours de l'année à venir, les quatre comités de la région peuvent s'attendre à recevoir plus souvent la visite de nos administrateurs. Nous y organiserons des assemblées d'information et de participation; nous y maintiendrons des contacts réguliers avec les organismes de secteur ou de sous-région. Nous attacherons une attention particulière à des rencontres périodiques avec le Conseil de comités. Pour y arriver efficacement, nous avons demandé et obtenu que les Conseils de comités tiennent leurs réunions à des jours différents afin de nous permettre d'assister régulièrement à ces réunions, c'est-à-dire à tous les trois mois.

Nous voulons recueillir l'opinion de la population, connaître davantage ses besoins et ses priorités afin de les mieux refléter dans nos programmes, nos projets et nos représentations, auprès des autorités. Nous voulons, en outre, que la population participe davantage à nos travaux, en étant mieux renseignée et plus régulièrement consultée.

En ma qualité de président du Conseil économique, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous nos membres, nos collaborateurs, nos amis et la population en général, sans oublier notre directeur général, son adjoint et les membres dévoués du secrétariat. Sans leur effort collectif, nous n'aurions jamais atteint le niveau d'excellence où nous sommes aujourd'hui et qui nous permet d'envisager un avenir encore plus prometteur.

## Jugement de \$68,847. rendu à Hull

Dans un jugement rendu en Cour Supérieure de Hull, le 3 avril 1970, le juge François Chevalier a accordé à M. Greydon Teske en guise de dommages, la somme de \$68,847, avec intérêts à compter du 6 de juillet 1967, plus les frais.

Ce jugement fait suite à une action judiciaire intentée, par Me Pierre Joanisse contre les héritiers de feu Floyd J. Demell, lequel est mort à la suite d'un accident d'automobile survenu sur le chemin du Lac Long, à l'est de Buckingham, le 31 juillet 1966.

M. Demell était originaire de Pembroke et M. Greydon Teske demeure à Buckingham.

Pour citer une partie du jugement, voici ce que déclare le juge François Chevalier, et nous citons: "Tous les faits présentés créent contre Demell, de très graves preuves et de concordantes présomptions de fait, et toute la preuve à la disposition de la Cour l'incline définitivement à croire et à conclure que l'accident est le résultat de son empiètement illégal et qu'il doit en porter toute la responsabilité.

Du côté du chauffeur Teske, aucun indice de responsabilité, à base de faute n'existe. Même si sa façon de conduire n'a pas été établie, l'ensemble des circonstances révélées par la preuve permet de considérer comme, non seulement vraisemblable, mais probable qu'il circulait sur sa propre travée et qu'aucune négligence ou autre fait débituel, contributoire ou déterminant ne peut être retenu contre lui." (Fin de la citation.)

Disons en terminant que le procès a duré huit jours et que plus de 40 témoins ont été entendus. Me Pierre Joanisse représentait le demandeur Teske et le bureau de Miller, Major, Taché, Pharand et Dufour représentait les héritiers de feu Floyd J. Demell.

## SINCÈRES CONDOLÉANCES À M. GASTON CLERMONT

La mère du député de Gatineau aux Communes d'Ottawa, Mme Romain Clermont de Chomedey est décédée et a été inhumée samedi dernier. La direction et le personnel de la Vallée de la Petite-Nation et du Bulletin de Buckingham présentent leurs plus sincères condoléances à M. Gaston Clermont à l'occasion du décès de sa mère.

### CARTES PROFESSIONNELLES

#### Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE  
Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN  
TÉL.: 983-6617

Tous les mercredis  
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

#### J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ

Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.

COMPTABLES AGREÉS

164 est, rue MacLaren

986-3393

Buckingham

TÉLÉPHONE 985-3033

310 RUE VICTORIA  
THURSO, QUE.

#### JACQUES PRÉVOST

AVOCAT

Bureau jeudi de 3 à 9 p.m. - Tél: 983-6617

St-André Avellin

#### Desmarais, Hamon, Lavallée

AVOCATS

Bureau à Montebello  
sur rendez-vous.

Tél.: 423-6665  
Montebello

VOTRE CONSEILLER DE SANTE

#### Royal Raymond

HERBORISTE

C.P. 1288  
TEL.: 427-8646

PAPINEAUVILLE, QUE.  
SANTE NATURELLE



**VALLÉE DE LA PETITE NATION**

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

C.P. : 30  
Tél.: 986-5082  
585, rue James  
Buckingham, Qué.

Publié et  
imprimé par

"LE BULLETIN  
DE BUCKINGHAM"

Redacteur: M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin : M. MICHEL CARRIERE  
Chénéville : MME. A.H. LATOUR  
Montebello : M. FIDEL LALONDE  
Papineauville : M. ANDRE LAJOIE  
Plaisance / Thurso: M. JACQUES DUPONT  
Ripon-Montpellier: Mlle GINETTE SEGUIN

ABONNEMENT:

Canada - 1 an ..... \$3.00  
Hors du Canada - 1 an .. \$4.00  
Le numéro ..... 10¢

JOURNAL DEVOUE  
AUX INTERETS  
DE LA PETITE-NATION  
Thurso, Plaisance, Papineauville  
Fassett, Montebello, St-André-A-  
vellin, Chénéville, Montpellier, St-  
Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-  
Plages, Boileau, Duhamel, Ripon,  
Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'  
Amherst, St-Sixte, Vendée.

COURRIER

DE LA DEUXIEME CLASSE  
ENREGISTREMENT NO 0470

# Theâtre ROYAL

## St-André-Avellin

Si vous aimez les films gais, ne manquez pas celui-ci,  
car il vous plaira...

Ce film a tenu l'affiche 17 semaines au Champlain à Montréal.

Dimanche matinée à 2 hrs Admission pour enfants: 25¢

**AVRIL 9 au 13 JEU. au LUN.**

POUR TOUS



**LUCILLE BALL · HENRY FONDA**  
**LES TIENS, LES MIENS,**  
**LE NOTRE**

COLOR by DeLuxe

2 ième FILM

CHRISLAW · TRACE-MARK

EN COULEURS

**SAMMY  
DAVIS, JR**

**PETER  
LAWFORD**

dans  
**SEL  
POIVRE**

**DYNAMITE**

Dimanche soir 7 hrs: Les miens, les tiens, le nôtre  
8.50 : Annonce  
9.00 : Sel, poivre et dynamite  
10.30 : Les tiens, les miens, le nôtre

Autres soirs à 8 hrs Film pour toute la famille

# CHENEVILLE

Un début d'incendie fut vite maîtrisé à la demeure de M. Olier Servant de la rue Principale à Chénéville, le lundi de Pâques après-midi, grâce à la rapidité et à l'habileté des pompiers volontaires de cette localité qui se sont rendus sur les lieux au son de l'alarme.

## FILLES D'ISABELLE

L'assemblée régulière d'avril se tiendra à votre local habituel mardi le 21 avril à 8 hrs p.m. à Chénéville. Toutes sont attendues.

## ANNIVERSAIRE

Mme Azer Brazeau célèbre son 67e anniversaire de naissance le 23 mars dernier. Son fils Guillaume, sa belle-fille, Clémence, ainsi que leurs enfants Sylvie, Claudine, Jocelyne et Sylvain lui présentent des vœux par la voie de notre journal.

Michel Turpin célèbre son anniversaire de naissance le 6 avril. Bonne fête Michel, de la part de ton patron A.H.L. et de tous les parents amis et copains.

## PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme Jos Diné, ex-régente du cercle Pie XII no. 1048 des Filles d'Isabelle qui a

pu être hospitalisée au Sacré-Coeur de Hull. De la part de ses parents, amis, ex-céllents, et toutes ses soeurs les Filles d'Isabelle.

A M. David Séguin, de la Part de ses parents, amis et de tous ses frères les Chevaliers de Colomb du Conseil 13112 Petite-Nation.

A Mme Aimé Valin de Montréal, hospitalisée à l'hôpital Maisonneuve de la part de ses parents, amis et de sa filleule, Annette, de Chénéville.

rents de leurs élèves pour la remise des bulletins.

Ils avaient préparé pour la circonstance une démonstration de culture physique, une séance d'expériences en laboratoire, physique, chimie et une exposition sur des travaux de biologie, de botanique et autres matières parascolaires.

Les parents se sont déclarés enchantés de cette rencontre et remercient chaleureusement les professeurs et les élèves qui se sont dévoués à la réalisation de cette soirée enrichissante.

## VIE PAROISSIALE

Dimanche de Pâques 36 de nos enfants vêtus d'aubes blanches faisaient leur première communion accompagnés de leurs parents.

L'église St-Félix de Valois était remplie de fidèles.

Soeur Pierrette Labrie professeur de 7e année de l'École St-Paul dirigeait son chœur de chant (tous des élèves du primaire), Mme Henri Turpin touchait l'orgue.

La population félicite tous les premiers communians et remercient Soeur Pierrette Labrie, son chœur de chant et Mme Henri Turpin, pour leur belle collaboration. Et Mlle Louise Lyrette institutrice qui avait si bien préparé tous ces petits à ce grand festin Eucharistique.

## ECOLE ADRIEN GUILLAUME

Mardi le 31 mars, la direction de l'école M. Roland Poirier, ainsi que son personnel enseignant recevaient les pa-

La Société Canadienne du Cancer recommande de vous faire examiner par un médecin chaque fois que vous observez un symptôme inquiétant. Encouragez cet organisme à poursuivre son oeuvre humanitaire, en répondant généreusement à son appel annuel.

## PLAISANCE

Les activités de la ligue de hockey (Renaissance) ont pris fin récemment par la victoire du club Plaisance. Ce dernier club rencontra le club Monrebello en série finale. Le club Plaisance fut sans contredit le club à battre cette saison, car, en plus de remporter la palme, lors des séries éliminatoires, il avait également été couronné champion de la ligue. Un grand banquet aura lieu au cours duquel il y aura remise des trophées aux gagnants en plus des trophées qui seront remis aux joueurs qui se seront illustrés au cours de la saison. Le président de cette ligue, M. André Boyer officiera à la remise de ces trophées. Un buffet froid sera servi dès 8 hrs p.m. le 17 avril à l'hôtel Patriote. Les personnes désirant se procurer des billets pour cette mémorable soirée peuvent le faire en communiquant avec l'hôtel le Patriote à Plaisance, ou avec M. Lucien Lavole également de Plaisance. Tous sont bien venus. L'admission sera de \$2,50 du couvert.



Samedi dernier avait lieu à Namur le mariage de Mlle Jean Welburn, fille de M. Mme Roy Welburn à M. Leslie Cartwright de Montréal. Les nouveaux mariés éliront domicile à Montréal.

## Roger Lanoie

Contracteur en excavation  
et construction générale

Const.  
985-2762

TELEPHONE  
Hotel  
854-9582

## Hotel du Lac Schryer

Montpellier PROP.: R. LANOIE

Accommodations pour fervents d'autos-neige  
DANSE AVEC ORCHESTRE  
LE SAMEDI SOIR

# MONTEBELLO

Lundi le 23 mars, tel qu'annoncé, la population de Montebello et c'est le cas de le dire, accueillait les petits chanteurs d'Estampuis, France. Je me dois de venir à nouveau, mais cette fois ce sera pour dire merci.

Merci et félicitations à M. Gérard Devoeux directeur de ce groupe de jeunes à la voix d'or, pour l'éducation, la formation et la culture si raffinée, qu'il a su donner à chacun.

Le concert? Merveilleux. Célèste. Le répertoire très varié fut apprécié de tous et il va s'en dire la salle était remplie.

M. Nestor Daoust agissait comme maître de cérémonie. Aussi, nous lui devons la merveilleuse expérience d'avoir reçu dans nos familles des enfants d'un autre pays que le nôtre, et je vous assure que ce fut un contact très enrichissant; les familles sont unanimes à dire que ce fut un séjour vraiment trop court.

À la fin de cette soirée inoubliable, M. le Chanoine Hébert a su trouver les mots justes pour faire l'éloge de la qualité, des chants religieux et profanes qui nous ont été présentés.

Le lendemain matin, départ à 8 hres; chacun venait reconduire les enfants à l'autobus qui devait les transporter de ville en ville, tout au long de leur tournée. À la demande de M. le Chanoine tous sont allés faire une courte prière dans notre église et sur ce on se quitte et le plus grand souhait

qu'on puisse avoir on se dit: ce n'est qu'un "Au revoir".

Mme G. Lavergne

## INCENDIE

Un léger incendie se déclara dans un hangar sur la rue Papineau, lundi dernier, propriété de Fernand St-Denis. Les dommages sont évalués à environ \$500. Grâce à la prompt intervention des pompiers volontaires, les dommages furent minimes. Il semble que des jeunes soient à l'origine du feu.

## CURLING

### BONSPIELD MIXTE LARIVIERE TRANSPORT.

Samedi soir dernier, lors des finales de ce Bonspiel, l'équipe composée de D. Campbell, Skip; Mme J. St-Denis; G. Pesant et C. St-Denis, remportait les honneurs contre l'équipe composée de J.G. Bertrand, Skip; M. Cartwright, Yves Blais, Guy Beaudry. Dans la série consolation, l'équipe composée de R. Villeneuve, M. Simon, M. Durocher et Mme M. Durocher remportait les honneurs contre l'équipe composée de G. Huneault, Skip. M. L. Dionne, Roger St-Denis et Marcel Larivière. Après la remise des trophées et prix par le président de Larivière Transport, M. Sylvio Larivière, la veillée se terminait par la danse. La direction du club de Granit et tous les sportifs tiennent à remercier M. Larivière pour cette belle initiative de faire ce bonspiel annuel.

## CURLING:

Samedi soir prochain, il y aura banquet de fermeture pour la saison 1969-70 du club de Curling Granit de Montebello. À cette occasion, il y aura un buffet froid à 7 hres, suivi par la remise des trophées et par la danse. Les membres-joueurs et actionnaires et leurs invités sont bienvenus.

## PAPINEAUVILLE

Plusieurs personnes se sont fait attrappés mercredi dernier pour un poisson d'avril. Mme Gervaise Robinson eut l'idée d'appeler plusieurs personnes pour leur faire part que le conseil municipal couperait l'eau pour l'après-midi et ainsi de garder une réserve d'eau. Mme Robinson rappelait ceux à qui elle avait joué le tour quelques heures plus tard pour leur dire: "Pensez-vous que vous avez amassé assez d'eau pour faire nager un petit poisson". J'ai une dizaine de noms de gens qui ont couru le poisson d'avril; je préfère taire les noms parce que ces gens s'en promettent pour l'an prochain.

Le tirage de \$100. du comité des Sports va bon train. Franck Clément, Denise Cayer, Ghislaine Bourbonais, Yolande Berthelme sont les candidates en liste pour l'élection d'une reine du comité des sports. L'argent recueilli servira à financer les différentes équipes sportives de Papineauville. L'équipe de baseball Pee Wee, l'équipe de balle dans la ligue de la Vallée de la Petite-Nation. Nous tenons à remercier les commerçants suivants qui ont bien voulu contribuer par leurs dons au succès de notre association sportive qui se compose comme suit: Président: André Lajoie; Vice-président: Joseph Malo et Secrétaire: Serge Bélanger, Conseillers Robert Martineau, Jacques Paquette, Rodolphe Gareau, Clau de Lajoie, Jacques Clément merci.

## SPORTS:

Et bien oui, nos Canadiens de Montréal ne participent pas aux éliminatoires pour l'obtention de la coupe Stanley. Fait à remarquer la fameuse partie de dimanche après-midi qui se termina 9-5 pour New York fut ce qui détermina sans doute le sort de la 4e place et l'élimination de Montréal. C'est donc la première fois qu'aucune des deux équipes canadiennes ne peuvent se tailler une place dans les éliminatoires pour la coupe Stanley. Et dire, que Montréal l'an passé a tant balayé sur son passage pour s'assurer tous les honneurs. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.



## Thurso très déçu

Le club de hockey ainsi que les spectateurs remercient sincèrement la direction de la ligue Petite-Nation pour leur entrée triomphale lors de la présentation de la coupe Dorion jeudi soir dernier; c'était très touchant.

La direction se composait du président M. René Denis, du vice-président, Yves Blais et du sec. M. André Lafrenière. Comme la plupart le savent, M. René Denis n'était pas en condition physique pour suivre les joutes de la finale, mais il avait encore le vice-président, et le secrétaire et aucun d'eux ne s'est présenté. C'est très encourageant pour les jeunes qui vont faire partie de la ligue à l'avenir.

Le lendemain de la victoire, j'ai rencontré moi-même M. André Lafrenière et je lui ai demandé la raison de cet échec?

Il m'a dit devant une dizaine de témoins: "Que nous n'étions pas supposés de gagner jeudi soir."

Je crois sincèrement que André fait partie de plusieurs organisations et entreprend plus qu'il peut supporter.

Normand Côté.

## Nomination



Depuis déjà plus de trois années consécutives que plusieurs municipalités de notre région discutent du service d'un inspecteur anti-pollution des eaux. Enfin le jour est arrivé. Un inspecteur fut nommé par trois municipalités; soit celles de Lac Simon, de Duhamel et de Chénéville dont la candidature était depuis plus d'un an en liste, fut élu le représentant du service des eaux de notre province. Désormais nos eaux seront étudiées et vérifiées tout au long des années à venir.

Nous pourrions donc remettre nos plaintes et observations à M. Jacques Bélanger, C. P. 67, Chénéville, Cte. Papineau donc la nomination sera en vigueur le 12 avril 1970, après avoir suivi pendant plus d'un semaine des cours spécialisés sur l'étude des sols, analyse des eaux et tout ce qui concerne la mise en marche de son travail dont chacun de nous saura apprécier, puisque le problème de la pollution des eaux est assez grave. Bonne chance M. Bélanger et félicitations.

## Le Théâtre

Dimanche, lundi et mardi, les 12-13-14 avril. Un groupe d'étudiants du CEGEP de Hull présentera une pièce de théâtre intitulée: "La Cantatrice Chauve", d'Eugène Ionesco. Les représentations débuteront chaque soir à 8,30 hres précises. Tous sont bienvenus. L'entrée est libre. Endroit: Le Théâtre L'Escale à Hull.

MERCI.

## St-André-Avellin

Par la voix de ce journal, les élèves adultes des cours de danse de St-André-Avellin désirent remercier M. Gilles Longtin, pour le dévouement qu'il a déployé et l'assurance qu'il a manifestée à nous faire profiter de ses talents de danseur professionnel.

Les services de M. Longtin étant retenus ailleurs, ce dernier sera remplacé par M. Ronald Jean, professionnel en matière de danse, attiré à la Fédération des Loisirs & Danse du Québec, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Mlle Nadon répond à notre désir de demeurer avec nous, ses cours sont très appréciés.

## ATTENTION! PARENTS ET EDUCATEURS

Des cours de perfectionnement en français, seront donnés à l'école Providence de St-André-Avellin, à partir du 20 avril prochain à 7,30 heures p.m. pour 5 lundis consécutifs. Tous les intéressés pourront s'inscrire le premier soir.

Quelle soit la méthode nouvelle employée, ce cours de linguistique et de techniques sera d'un grand secours. Mme Préfontaine nous favorise, puisqu'elle met à notre disposition deux professeurs, un pour le premier cycle c'est-à-dire jardinière, 1ère, 2e et 3e années, et un autre pour le deuxième cycle, ce, le même soir, de manière à ce que la partie qui peut s'appliquer à tous les degrés, la linguistique, soit donnée à tous et, les techniques, aux groupes séparés.

Pour de plus amples détails, on peut appeler à 983-7393 le jour, et le soir à 983-2130.

## THURSO

L'assemblée des Dames Femmes aura lieu mercredi le 15 avril à 8 hres P.M. à la salle Marla Gorette.

Mme Adélar Houle.

## Attention

### A TOUS LES CULTIVATEURS DE LA REGION

Une assemblée très importante aura lieu à Plaisance, lundi le 13 avril, à 8 hres p.m. dans le but d'étudier la politique laitière 1970.

Des représentants de la Fédération des producteurs de lait des Laurentides seront présents.

"Le lait, c'est votre affaire".

## J. Bruno et J. Hubert Villeneuve

DIRECTEUR DE FUNÉRAIRES

Tél: (819) 985-2595

134 rue Alexandre Thurso, Qué.

## Décès

### LEDUC

A Buckingham, jeudi 26 mars 1970, Onésime Leduc âgé de 81 ans, époux de Laura Dallaire de St-Sixte, père de Maurice de St-Sixte, Marguerite, Mme Roméo Derouin de Thurso, frère de Octave de Latulpe, Qué., Edouard de Noranda, Qué. (9 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants). Exposé au Salon J. Hubert Villeneuve, 134 Rue Alexandre, Thurso. Service en l'Eglise de St-Sixte, samedi 28 mars 1970. Inhumation, cimetière de St-Sixte.

### COULLARD

A Buckingham, lundi 30 mars 1970, Elodie Malo, épouse de Joseph Couillard de Plaisance, Qué., à l'âge de 78 ans. Une sœur, Mme Wilfrid Laflamme de Plaisance. Exposée Salon J. Hubert Villeneuve, 134 Alexandre, Thurso. Service en l'Eglise Coeur Trés Pur de Marie à Plaisance, jeudi 2 avril 10 hres a.m. Inhumation, cimetière de Plaisance.

### CLERMONT

Mme Romain, à Chomedey, le 1er avril 1970 à l'âge de 81 ans, est décédée Dina Hotte, épouse de feu Romain Clermont J.r. Elle laisse dans le deuil deux fils, Gaston de Thurso, député Fédéral, Comté de Papineau) Roland et une fille Yvette de Chomedey, deux belles-filles; Mme Gaston Clermont, née Blanche Boulerice et Mme Roland Clermont née Jeannette Jolicoeur. Quatre petits-enfants et un arrière-petit-fils. Le Corvoi funéraire quitta le salon Jean Oulmet et Fils, 3517 Boul. Lévesque, Chomedey, samedi 4 avril à 9,45 A.M. pour se rendre à l'Eglise St-Norbert où le service fut chanté à 10 hres, et de là au cimetière St-Martin où eut lieu la sépulture.

## Cette semaine:

FORD GALAXIE 1965 2 portes, h.i.t.  
1970 Fairlane 500 démo.  
1967 Meteor convertible  
1967 Oldsmobile Cutlass Vista Cruiser  
1964 Pontiac convertible V-8  
1963 Dodge 330 - 6 cylindres  
1966 Bronco . 4 roues motrices.

G. GIGNAC ..... 423-5550

Atelier  
de  
débosselage  
et  
machiniste



Tel.: 423-6310  
LABROSSE AUTOMOBILES LTEE  
Montebello, Que.

Vendeur  
autorisé  
des  
produits  
FORD  
&  
SHELL

ENTRE POSAGE  
D'AUTOS-NEIGE ASSURES POUR  
FEU-VOL: \$12.00 POUR LA SAISON  
10% de REDUCTION  
sur TONDEUSES 1970  
achetées avant le 31 AVRIL  
C. LABROSSE ..... 423-6310

## ST-SIXTE

Les offices des jours-saints furent très suivis en l'église St-Sixte, magnifiquement décorée pour chacune des circonstances.

Le jeudi-saint, première communion, pour dix nouveaux élus, confiés à prendre place au tour d'une table dressée dans le sanctuaire, pour le festin pa-charistique. De nombreux parents et amis prirent part à ce banquet et acceptèrent par la

suite des mains des petits communiants, un petit pain délicieux. La cérémonie était rehaussée par les chants appropriés, des chorales de Hull et de Ste-Rose de Lima. Après la messe, les assistants furent invités à se rendre à la salle paroissiale où un copieux goûter fut servi et le clou de la soirée fut sans contredit la projection du très beau film "La Tunique", que tous ont beaucoup apprécié.

Les offices du vendredi-saint et la Veillée Pascale furent suivis par de nombreux fideles qui prirent part au festin de la communion.

Un merci très sincère va au P. Paul Bergeron, m.s. à ses aides et aux membres des chorales qui nous ont donné de si beaux chants et cela gratuitement.

Merci de ce beau dévouement.

## RIPON

Les familles Sabourin et Larose se réunissaient le 7 avril pour un souper à la cabane à sucre afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de leur commun petit-fils, Jean, aîné de M. et Mme Robert Sabourin. En guise de remerciements pour les riches cadeaux reçus, le héros de la fête servit lui-même le gâteau de fête, complément du "menu de la saison", dont grand-maman Sabourin a le secret, comme pourront l'attester les nombreux gourmets, qui continueront d'assiéger les lieux tant pour déguster, en

plus de la savoureuse tire de renom, les non moins renommées fèves au lard, les omelettes, les beignes, etc., etc.

Jean s'est réjoui une fois de plus de l'affection dont il est l'objet et il a aussi apprécié la présence des religieuses à son souper de fête. Félicitations, Jean, tu t'es montré un grand garçon et tu as très bien fait les choses.

Bonne fête à Mlle Marie Paul Dambremont qui célèbre cette semaine son anniversaire de naissance. De la part de son ami de Montebello.

### BONNE FETE

A Mme Pierre Riopel (Marguerite) le 6 avril, de Montpellier. Mme Honorius Beaulne le 15 avril, de Ripon, Mme A. si de Ripon et Mme Oscar Bélair (Amanda) de Laval des Rapides le 30 avril. De la part de leur soeur, Mme Mandoza Séguin, de Ripon.

Bonne fête à Mme Dolorès Séguin de Ripon qui célébrera son anniversaire de naissance le 9 avril. Ses amis et parents.

## Augmentation moyenne de 7.9% dans les salaires en 1969

Selon les données statistiques analysées par le ministre du Travail du Canada, les clauses relatives au salaire insérées dans les conventions conclues en 1969 assurent une augmentation annuelle moyenne de 7.9% du taux de base.

Les conventions conclues en 1968 accordaient une augmentation de 8%.

L'analyse porte sur les contrats applicables aux groupements de négociation comptant au moins 500 travailleurs, à l'exclusion de ceux de l'industrie de la construction.

Au cours du dernier trimestre de 1969, 65 accords ont été conclus mais des données relatives au salaire n'étaient disponibles que pour 61 des conventions visant à peu près 197,460 employés.

Ces 61 conventions assuraient une augmentation du taux de base annuel moyen de 8.8% pour le quatrième trimestre.

Pour les accords conclus au cours du dernier trimestre de 1968, l'augmentation annuelle était de 7.5%.

Parmi les accords conclus du 4<sup>e</sup> trimestre de 1969, ceux d'un an prévoient des augmentations de 10.7% en moyenne, ceux de deux ans, de 6.3% pour la première et la deuxième année respectivement et ceux de trois ans, des augmentations de 11.9, 6.6 et 3.9% pour la première, la deuxième et la troisième année d'application de la convention.

Dix-neuf des conventions conclues durant le 4<sup>e</sup> trimestre visaient 36,045 travailleurs de l'industrie manufacturière et prévoient des augmentations du taux de base s'établissant en moyenne à 10%. L'augmentation moyenne durant le 3<sup>e</sup> trimestre était de 9.3%.

Les 42 accords visant 161,415 travailleurs hors de l'industrie manufacturière prévoient une augmentation moyenne de 8.5%. L'augmentation moyenne au cours du 3<sup>e</sup> trimestre était de 7.6%.

L'indice des prix au consommateur a monté de 4.6% durant 1969 et de 4.1% durant 1968.

En réduisant les augmentations de salaire des augmentations de l'indice des prix au consommateur on obtient une augmentation réelle du taux de base ho-

naire moyen s'établissant à 3.2% durant 1969, contre 3.8% en 1968.

L'analyse du ministère du Travail se limite aux conventions visant les groupements de négociation d'au moins 500 travailleurs, à l'exclusion de ceux de l'industrie de la construction. Le 31 décembre 1969, 661 accords de cette catégorie visaient approximativement 1,431,000 travailleurs étaient en vigueur.

Au cours de 1969, 341 accords de ce genre ont été conclus mais les données sur les salaires n'étaient pas disponibles pour 4 d'entre eux. Les 337 autres accords prévoient une augmentation annuelle moyenne du taux horaire normal de base équivalant à 7.9% au cours de la période d'application des accords et visaient environ 775,600 travailleurs.

Les accords conclus en 1969 pour une année prévoient des augmentations s'établissant en moyenne à 8%; ceux des deux années, des augmentations de 9.4% et de 5.8% pour la première et la deuxième année respectivement, et ceux de trois ans, des augmentations de 10.8, 6.4 et 5.2% pour la première, deuxième et troisième année d'application de la convention. Les chiffres pour 1968 sont les suivants: conventions d'un an, augmentation moyenne de 7.3%; conventions de deux ans, augmentations moyennes de 8.4 et de 6.2%; conventions de trois ans, augmentations moyennes de 12.0, 7.5 et 5.1% pour la première, deuxième et troisième année d'application de l'accord.

Parmi les 65 accords conclus au cours du quatrième trimestre de 1969, onze s'appliquaient à des groupes relevant de la compétence fédérale. Sept accords dans des domaines relevant de la compétence fédérale et quatorze accords dans des domaines de la compétence provinciale ont été conclus par voie de négociation directe. Tous les autres accords ont été conclus à un stade quelconque avant qu'un arrêt de travail ne se produise, sauf pour 13 accords dans des domaines relevant de la compétence provinciale.

## des élections... qu'ossa donne



QU'OSSA DONNE des élections, si les candidats perdent un mois du temps précieux des électeurs à se tirer les cheveux en public ?

QU'OSSA DONNE des élections, si les candidats ne reconnaissent pas la valeur personnelle de leur confrères qui sont supposément dans la lutte pour défendre les intérêts des gens du comté de Papineau ?

QU'OSSA DONNE des élections, si les candidats s'attardent à vanter continuellement les qualités personnelles de Mm. Bourassa, Lévesque, Samson ou Bertrand, plutôt que d'écouter les gens de Papineau parler de leurs besoins ?

QU'OSSA DONNE des élections, si les candidats rendent tout le monde malade à brandir le spectre du séparatisme ou d'une situation économique difficile, plutôt que de s'arrêter et penser aux solutions pratiques qui nous amèneront un avenir meilleur ?

C'EST POURTANT des élections !

Le défi que nous avons à relever est trop grand pour que nous perdions notre temps à discuter et ne rien régler.

Papineau avait été oublié. Depuis 1966, nous avons crié assez fort pour réveiller les deux niveaux de gouvernement, le provincial et le fédéral. Maintenant, il ne faut pas lâcher.

Mes quatre années d'expérience à l'Assemblée nationale en plus de mes vingt années au service de la population de la région, me donnent raison de croire que je suis celui qui peut forcer le Gouvernement à toujours regarder de notre côté.

En votant THEORET, vous me permettrez d'aller vous représenter d'une manière efficace à Québec.

*Paul Thériault*

CABANE A SUCRE

TEL.: 983-7705

**Chez Gilles Sabourin**

RIPON

OUVERT TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES ET SUR SEMAINE SUR RESERVATION...

Maintenant ouvert

Venez vous sucrer le bec il est toujours temps

PARTIE DE SUCRE

**Pavillon des Erables**

Lac Sucrière, Vendée

**Samedi le 11 avril 1970**

ORCHESTRE - DANSE - PRIX

Concours: REINE DES ERABLES le 19 AVRIL à 1.30 hrs

# GREMLIN 1970



**Valeur incroyable \$2265.**

## **AUGER & FRERE LTÉE**

**Vendeur autorisé**

**Hornet - Ambassador - Rebel - AMX - Gremlin**

**985-2218**

**212 GALIPEAU**

**THURSO**

NOTRE NOUVEAU PERSONNEL D'ENTRETIEN EST COMPLÈTEMENT SPÉCIALISÉ  
POUR FAIRE BÉNÉFICIER TOUTE NOTRE CLIENTÈLE PRÉSENTE ET FUTURE  
DE LEUR EXPÉRIENCE.

DE NOMBREUSES AMÉLIORATIONS FURENT ÉGALEMENT APPORTÉES  
À NOTRE ATELIER DE DÉBOSSAGE, SERVICE DE PEINTURES ACRYLI-  
TE ET ÉMAILS.

## Décès

M. ROLAND DION

A St-Rémi d'Amherst, le 27 mars 1970, est décédé accidentellement, M. Roland Dion 88 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Yvonne Carrière, ses deux filles, Lise 13 ans et Sylvie 8 ans ainsi que son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Dion, 3 frères: Conrad Dion, Marcel Dion, Omer Dion; 1 soeur, Mme Hervé Boutin (Yvette) ainsi que son beau père et sa belle-mère, M. et Mme Joseph Carrière. La dépouille mortelle fut exposée au salon Whissell et Gourd de St-Rémi d'Amherst. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 mars en l'église St-Rémi d'Amherst. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Rémi d'Amherst.

M. JULES MAURICE;

A Montréal, le lundi 23 mars, 1970, à l'âge de 61 ans, 4 mois est décédé M. Jules Maurice, de Montréal. Epoux d'Antoinette Zanth. Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils: Marcel et Jacques de Montréal; deux filles: Mme Gérard Payment (Jacqueline), Mme Pierre Giltruette (Léonne), toutes deux de Montréal, sept frères Olier et Rhéal de Fassett, René de Papineauville, Rolland de Montebello, Thomas de Farlow Ontario, Louis, de Fort William et Arthur de St-Janvier; deux soeurs: Mme Paul Chalfoux et Mme Edgar Zanth, de Montréal; ainsi que neuf petits enfants. La dépouille mortelle fut exposée à la maison funéraire Whissell et Gourd de St-Rémi d'Amherst. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 mars en l'église St-Rémi d'Amherst. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. JOSIAS CHALIFOUX;

A St-Rémi d'Amherst, le 2 avril, est décédé M. Josias Chalifoux, 84 ans, époux de Rosalba Tessier. Les funérailles eurent lieu lundi à 10 h. Inhumation au cimetière paroissial.

M. AIME MARTEL

M. Aimé Martel est décédé dimanche le 5 avril à l'âge de 65 ans, à la suite d'une brève maladie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Laurette; 1 frère, Raymond et 4 fils: André Luc, Gaston et Yvon; 1 fille: Mme Richard Charbonneau (Suzanne). 2 petites-filles, Sophie et Louise. La dépouille mortelle fut exposée au Salon R. Champagne de Fassett où eut lieu le départ pour l'église St-Fidel de Fassett où le service fut chanté Mercredi le 8 avril à 10,30 h. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

## FASSETT AURA

### SON NOUVEAU RESEAU D'AQUEDUC

Il est maintenant officiel que la municipalité de Fassett entreprendra incessamment les travaux d'aqueduc. En effet la commission municipale de Québec faisait parvenir mardi le 31 mars 1970, au Conseil municipal, la confirmation que le règlement no. 163 concernant le projet d'aqueduc était approuvé et autorisait en même temps l'emprunt de \$185,000. à cette fin.

Il est cependant bien regrettable que le maire actuel M Bruno Prud'homme n'ait pas en core saisi le sens de cette confirmation de la commission municipale et proclame ouvertement l'immobilisme du Ministère sur cette question.

Le député du comté de Papineau M. Roland Théoret, lors d'une récente visite aux citoyens de Fassett, avait de plus assuré la population de son appui en faisant accorder un octroi substantiel de \$75,000. en plus de 30% du montant emprunté et payable dans un an par le gouvernement provincial au lieu de 10 ans comme il avait été prévu précédemment. Ces octrois constituent un sérieux apport financier pour exécuter ces travaux.

Nous savons fort bien que plusieurs années la situation de l'eau potable à Fassett laisse à désirer et est lamentable.

Le secrétaire-trésorier fut mandaté par les membres du conseil municipal de poursuivre les démarches entreprises par M. le maire. Les démarches menaçant de traîner en longueur aux affaires municipales et à la Commission Municipale, le secrétaire qui est très énergique sut frapper aux

bonnes portes de sorte qu'il est permis de dire avec assurance "Nous aurons enfin de l'eau".

A la suite d'élections municipales tenues à la mairie l'an dernier les électeurs de Fassett avaient sans aucun doute voté pour M. Prud'homme, et pour le projet d'aqueduc, projet que la grande majorité du conseil élu appuyait, malheureusement M. Prud'homme par les informations et déclarations erronées données aux médias d'informations a dévolé sa demi-compétence dans des projets de cette envergure, lequel toute ou en majeure partie la population tient à coeur. Un proverbe dit que le silence est d'or. Dans le cas actuel ce proverbe aurait pu être très à point pour M. le maire.

La Firme Rollin de Gatineau à qui est confiée l'exécution des travaux s'apprete à mettre tout en oeuvre pour assurer aux citoyens la réalisation de cet important projet.

Les emprunts à la banque s'exécutent présentement et ce n'est plus qu'une question de jours pour que les travaux débutent. Des rues complètes avaient été privées d'eau et le sont encore et cela en '70. Pouvons-nous concevoir un tel état de chose. Cette mise au point est faite à la suite d'un article paru dans un journal local, lequel article renfermait des déclarations erronées de M. le maire B. Prud'homme. Fort heureusement ces déclarations ne reflètent pas les idées de la majeure partie de la population. Et je signe: Un propriétaire qui tient au développement de la municipalité.

L. Défi.

## Les états financiers du C.E.O.

Je suis heureux, en ma qualité de trésorier, de vous faire un bref rapport sur la situation financière de notre Conseil. Ce rapport, pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1969, indique que notre Conseil est en excellente position financière.

La vérification des livres a été faite par M. Fernand Mousseau, comptable agréé, que vous aviez nommé pour cette tâche lors de l'assemblée générale tenue l'an dernier, le 27 mars. Vous trouverez annexé au rapport financier une lettre de M. Mousseau, qui contient son certificat d'examen du bilan de nos opérations.

Ce bilan démontre que notre Conseil a terminé l'année avec un surplus administratif de \$7,352,03. En outre, conformément à une décision prise par le Conseil d'administration à son assemblée du 24 mars '70, le Conseil porte son fonds de prévoyance de \$5,000,00 à \$12,500,00.

Nous avions prévu, en 1969, des revenus s'élevant à \$64,700,00. Nos revenus ont atteint \$73,050,35. Cette augmentation des revenus est attribuable en grande partie au versement en 1969 de subventions provinciales (\$7,500,00).

Nous avions prévu des dépenses de \$64,700,00, et elles se sont élevées à \$58,198,32. Cette diminution des dépenses réelles sur les dépenses prévues est attribuable en majeure partie au ralentissement des activités de nos comités permanents.

Toutefois, je me permets d'ajouter que la dépréciation ou l'amortissement de nos biens mobiliers n'a pas été inscrite

dans nos livres comptable parce que nos surplus ne sont pas sujet à l'impôt gouvernemental. Si nous devions la calculer, elle se chiffrerait à \$2,161,00, et diminuerait d'autant notre surplus.

Notre Conseil d'administration a adopté, pour l'année en cours, un budget de revenus et dépenses de \$71,300, ce qui représente une augmentation substantielle comparative à l'année 1969. Cette majoration des dépenses est attribuable d'une part à l'engagement d'un directeur général adjoint, et au relogement de nos bureaux dans des locaux plus fonctionnels.

En terminant, je tiens à vous faire part des renseignements suivants: notre Conseil recevra cette année, sujet à la confirmation officielle de l'Office de Planification, la somme de \$30,000, si, bien entendu, la proportion des fonds recueillis localement est maintenue à son niveau actuel. En outre, nous prévoyons la perception de fonds additionnels, sur le plan local, pour un montant d'environ \$4,500. Comme trésorier, je me réjouis et je félicite tous les membres de notre Conseil de leur diligence à acquiescer leur cotisation, et je suis reconnaissant au gouvernement du Québec d'appuyer financièrement notre travail, de même qu'à la Commission de la Capitale Nationale, et nous le souhaitons à la Société d'aménagement de l'Outaouais, pour leurs contributions locales nous permettant de mener à bien notre projet de carte touristique.

Gilles Rocheleau, Trésorier.



JOURNA

DIMANCHE 12 AVRIL 1970

Le dimanche 12 avril 1970, tous les baptisés s'unissent, dans une manifestation de prière communautaire, pour célébrer la VIIe Journée Mondiale de Prière pour les vocations.

Hotel / Motel **Seigneurie Inc.**  
ROUTE 8 - PAPINEAUVILLE, QUE.

**SAMEDI ET DIMANCHE**  
**11 ET 12 AVRIL 1970**

**Francine et Philou**  
CHANTEURS - GUITARISTES

Vendredi, samedi et dimanche, "Les Tyrants"  
danse avec orchestre:

POUR RESERVATIONS: 423-6339

Salle à manger - Salle de réceptions



# L'histoire des Clubs 4-H

## C'a débuté...

Les Clubs 4-H ont débuté à Val-Brillant sur le bord du lac Matapédia à l'été 1942. Le mouvement était alors dans l'oeuf mais dans un oeuf fécondé! Le bureau central de l'Association forestière québécoise engageait aussitôt une personne à plein temps, un jeune ingénieur forestier, Jules A. Breton, actuellement directeur général de l'Association forestière québécoise, et par la suite Roger-R. Côté, à qui l'on confiait l'animation de ce tout nouveau mouvement de jeunesse. L'objectif premier du mouvement 4-H était bien défini: intéresser les jeunes à la conservation de la forêt, ressource naturelle essentielle à l'équilibre de la nature et au progrès économique du pays. Les activités et la technique 4-H ou le "comment faire" au contraire n'avaient rien d'établi; ils allaient être le fruit des initiatives valables prises dans les premiers clubs 4-H et étendues à tous les autres clubs qui devaient s'établir par la suite. Le mouvement 4-H devait dès lors adopter un principe d'animation qui demeure essentiellement le même en 1970: **aider chaque club à oeuvrer de lui-même** en l'assurant d'une présence humaine, stimulante et permanente, le bureau central et, en lui proposant un choix d'activités locales, régionales et provinciales enrichissantes tant pour la vie du club que pour la personnalité des membres.

## Cela ne suffisait plus!

Le bureau central, par son moniteur provincial, voyageait dans toutes les régions, rencontrait tous les clubs, encourageait toutes initiatives originales, notait les expériences valables et multipliait les contacts pour fonder de nouveaux clubs. Le nombre des clubs 4-H augmentait sûrement. Des clubs 4-H prenaient naissance dans les villes tout comme à la campagne. Les congrès régionaux publiaient la joie et le dynamisme des 4-H. Les responsables se rencontraient, s'entraidaient en partageant leurs expériences d'éducateurs. Les camps provinciaux préparaient des 4-H plus responsables. Le congrès provincial chaque année réduisait les frontières régionales, multipliait les rencontres, les amitiés. Vint un jour où la tournée complète des clubs devint impossible en une année, même avec une monitrice et un moniteur provinciaux à plein temps.

Conscient de l'importance de cette présence humaine auprès des responsables 4-H, le bureau central institua alors le système des agents de liaison régionaux. Ils sont actuellement trente-deux à travers la Province, employés à temps partiel au service des Clubs 4-H. Vous les connaissez. Ce sont vos amis. Avec le gérant régional de l'Association forestière québécoise les agents de liaison composent l'équipe d'animation régionale 4-H.

## Opération 60!

L'équipe du bureau central et des agents de liaison se sont donnés un objectif de soixante nouveaux clubs 4-H cette année. C'est beaucoup? Non! Six par région! Ainsi la grande famille 4-H atteindra ses quatre cents clubs. Les agents de liaison déjà au travail pour découvrir de nouveaux responsables. Plus de vingt nouveaux clubs sont en voie de formation.

Ton club 4-H également peut provoquer la formation d'un nouveau club, soit dans sa localité ou dans la localité voisine. Tu en parles aux filles, aux gars! Ils feront des démarches pour se trouver un responsable, un local. Ton équipe du conseil les guide au départ. Tu téléphones à l'agent de liaison. Il les épaula. Le Bureau central à son tour les accueille.

Le club masculin de Cabano a suscité la fondation d'un club féminin chez lui en octobre dernier. Les 4-H de Rivière Bleue ont également participé à la formation d'un club 4-H masculin à la paroisse voisine, Les Etroits. Bravo!

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il nous faut multiplier les occasions d'enrichissement humain! Il nous faut plus de clubs 4-H!

H. LOUIS ARSENAULT  
Dir. gén. animateur

# Enquête sur les salaires

## en 1969

Les charpentiers, les électriciens et les manoeuvres ont gagné un salaire horaire moyen plus élevé à Vancouver que dans tout autre grand centre industriel.

Voici les salaires moyens versés à ces trois groupes: \$3,74, \$4,02 et \$3,11 l'heure.

Les charpentiers et les manoeuvres ont été le plus faiblement rémunérés, en moyenne, à St-Jean (T.-N.) (\$2,56 et \$1,75) l'heure et c'est à Halifax que les électriciens ont touché le taux moyen le plus bas (\$3,10 l'heure).

Ces données préliminaires sont le résultat d'une enquête annuelle menée par le ministère du Travail du Canada sur les taux de salaire et les traitements.

Les dessinateurs seniors du sexe masculin reçoivent \$172 par semaine à Montréal et à Toronto, le taux de salaire le plus bas étant \$141 à Regina. Les commis senior du sexe masculin gagnent \$135 à Edmonton et à Toronto, mais seulement \$118 à Regina.

C'est à Montréal que les secrétaires à un échelon supérieur reçoivent le salaire le plus élevé, soit \$124 par semaine. Ils gagnent en moyenne \$119 à Ottawa et \$111 à Toronto. A Halifax, leur traitement est de \$95.

Les taux minimum et maximum des commis (subalternes) s'établissent à \$62, à St-Jean (T.-N.) et à \$75 à Toronto. Les commis (intermédiaires) reçoivent \$82 à Regina et \$98 à Ottawa.

Les tableaux préliminaires

disponibles pour 54 collectifs indiquent les taux de salaire applicable à 37 emplois de bureau, 8 métiers du domaine de l'entretien, 8 occupations du secteur des services, y compris celle d'homme à tout faire.

Des données statistiques préliminaires sur les taux de salaire sont également disponibles pour 66 industries relativement à quelque 612,000 travailleurs. Le rapport donne également la moyenne des heures normales de travail effectuées par semaine pour chacune des industries sur lesquelles porte l'enquête.

On peut obtenir ces chiffres préliminaires de la Direction de l'économique et des recherches, au ministère du Travail du Canada.

La statistique définitive établie à partir de l'enquête annuelle du ministère s'appliquera à 90 industries et à 58 collectifs et sera publiée sur feuilles mobiles puis en un volume broché. Quand les données en question seront publiées par l'imprimeur de la Reine elles comprendront une annexe portant sur les taux de salaire moyens dans l'industrie au cours des cinq dernières années et une étude de la durée du travail par industrie et par province au 1er octobre 1969.

Les derniers résultats publiés sur feuilles mobiles et tirés de l'enquête de 1968, de même que les données préliminaires de 1969 dont il est question ci-dessus sont présentement en vente aux librairies de l'imprimeur de la Reine.

# "LA POLITIQUE EST UNE PROFESSION HONORABLE"

Robert Kennedy

## Je suis à votre service

*Nombreux sont les hommes qui ont rendu de grands services dans le domaine de la médecine, de la science et des arts. Dans la politique, il n'y a pas d'exception, car des hommes éminents ont rendu de nombreux services et ont travaillé laborieusement pour les droits et le bien-être du peuple.*

*Cependant, certains politiciens ne figurent pas dans cette catégorie. Leurs contributions sont parfois minimes et peu utiles et souvent sont faites afin de les avantager politiquement. Leurs services sont exclusifs à leur genre.*

*Dans le comté de Papineau, le temps nous a littéralement glissé entre les mains et maintenant nous sommes incommodés par le fardeau des mauvais chemins, car un manque sérieux de planification fait que les quelques milles de route que nous avons à parcourir chaque jour nous semblent un véritable cauchemar.*

*Il est ridicule, voire même tragique de constater comment les chemins et les ponts sont construits à cette période de l'âge atomique. Aucune planification pour le présent, encore moins pour l'avenir.*

*J'offre mon temps et mon dévouement complet pour le bien-être des citoyens de Papineau. Je travaillerai en votre nom afin d'assurer une saine administration au sein de notre comté car la planification sera à l'ordre du jour.*

*Votre encouragement sera un pas de plus vers une planification logique, dénuée de tout intérêt personnel.*

**ENCOURAGEONS-NOUS DES MAINTENANT  
LE 29 AVRIL, VOTONS MARK ASSAD**

*Mark Assad*



Annonce commanditée et payée par  
Jacques Prévost, agent officiel.

# L'UNION NATIONALE...

## Les faits sur la politique laitière

Après une analyse sérieuse sur la situation faite aux producteurs laitiers du Québec par la nouvelle politique laitière récemment rendue publique, le gouvernement du Québec, reprenant les arguments invoqués dans un document qu'il faisait parvenir à l'Honorable H. A. Olson, en date du 19 février 1970, vous prie instamment de reconsidérer votre décision en tenant compte des circonstances particulières à l'économie agricole du Québec.

- En considération des sommes importantes investies par le gouvernement du Québec, les industriels laitiers et les agriculteurs, dans la modernisation des exploitations, la consolidation des usines laitières, et l'amélioration de la qualité du lait et des produits laitiers, en conformité avec les exigences minimales fédérales et en vue d'établir au Québec une agriculture compatible avec la vocation de base de ses sols et de son climat.

- En considération de la discrimination dont sont victimes les producteurs laitiers de l'Est du Canada, qui seuls, de tous les producteurs agricoles du Canada et, en général du monde entier, se voient contraints d'assumer, presque totalement, les pertes encourues lors de l'exportation du surplus de leur production.

- En considération du doute qui persiste dans l'esprit de plusieurs, quant à la définition exacte du volume de la demande globale effective pour les produits laitiers au Canada, lequel volume sert de base à la politique de contingentement.

- En considération de la situation sans issue dans laquelle la nouvelle politique laitière place les producteurs laitiers du Québec, alors que d'un côté, ils sont pénalisés pour leur efficacité comparative dans la production laitière, et de l'autre côté, en vertu d'une réduction substantielle des taux de l'aide au transport des grains de provende, ils ne voient interdire le développement normal et ordonné de toute autre option valable qui pourrait leur rester.

Le gouvernement du Québec ne peut accepter comme définitive et irréversible une décision aussi discriminatoire envers le Québec et exige que des pourparlers soient entamés le plus tôt possible dans le but d'apporter des modifications à une situation qu'il considère intolérable.

En janvier 1965, le ministre de l'Agriculture du temps, Alcide Courcy, député d'Abitibi-Ouest, dans une mesure discrétionnaire, plus tard, incorporée dans le bill 22 qui fut sanctionné le 8 avril 1965, consentait aux producteurs laitiers une prime provinciale pour le lait et la crème de transformation. Cette prime qui était de \$0.50 la livre de gras durant les mois d'été et de \$0.10 la livre de gras durant les mois d'hiver ne pouvait s'appliquer qu'à un maximum de 5,300 livres de gras par producteur. C'était déjà une PREMIERE ETAPE franchie par un gouvernement libéral en VUE D'ETABLIR EVENTUELLEMENT UN SYSTEME DE CONTINGENTEMENT (quotas).

En effet, lors de l'annonce de cette mesure, il fut spécifié par Alcide Courcy et le gouvernement libéral du temps qu'elle était TEMPORAIRE et qu'elle CESSERAIT AUTOMATIQUEMENT quand la nouvelle politique laitière canadienne entrerait en vigueur.

Le 31 octobre 1966, la loi fédérale établissant la Commission Canadienne du Lait recevait la sanction royale et, le 1er janvier 1967, les membres de cette Commission Fédérale entrèrent en fonction.

Dès le mois de juillet 1966, des discussions furent abordées, à la conférence des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture, tenue à Victoria en Colombie-Britannique. Toutes les provinces souscrivirent au principe suivant: "Le gouvernement fédéral serait seul responsable dorénavant de la stabilisation des prix des produits agricoles entrant pour une bonne part dans le commerce interprovincial et international." C'est le cas du lait de transformation.

La stabilisation des prix sur le plan national n'était possible qu'à la condition que l'Ontario et le Québec qui, à elles seules, fournissent plus de 70% du lait industriel produit au Canada, réussissent à trouver avec Ottawa une formule de compromis.

Après de nombreux échanges de vues, l'Ontario et le Québec faisaient au gouvernement fédéral, au début d'octobre 66, la proposition conjointe suivante:

- 1- Le gouvernement fédéral absorberait seul, à compter du 1er avril 1967, une augmentation du prix moyen de base de \$0.50 le cent livres de lait.
- 2- Le gouvernement fédéral s'engageait à considérer le prix moyen de base pour le lait de fabrication, résultant de cette entente, soit \$4.50 le cent livres comme un strict minimum.
- 3- Les gouvernements du Québec et de l'Ontario s'engageraient à ne plus verser la prime provinciale directement aux producteurs.

Le gouvernement fédéral entérinait des propositions à la fin d'octobre 1966, tout en réduisant la garantie d'un prix minimum de \$4.50, comme le demandaient le Québec et l'Ontario à \$4.42 le cent livres, ce qui représentait un gain net de \$0.21 sur la stricte prime provinciale.

De plus, l'Hon. J.J. Greene, alors ministre de l'Agriculture du Canada, annonçant la politique laitière 1967-68 à la Chambre des Communes, le 22 mars 1967 déclarait ce qui suit: "J'ajoute que ce programme de soutien tient compte de l'entente que j'ai conclue avec les ministres de l'Agriculture, des deux plus importantes provinces laitières, l'Ontario et le Québec, aux termes de laquelle le prix de soutien fédéral doit entrer en vigueur le 1er avril, sera augmenté de l'équivalent de \$0.25 les cent livres de lait, à condition que les provinces renoncent à subventionner directement le lait industriel et la crème, sauf dans des circonstances locales exceptionnelles."

Lorsque cette proposition fut soumise à l'approbation de l'Assemblée Législative, tous les députés de l'opposition, y compris l'ancien chef Jean Lesage, député de Louis Hébert, le chef actuel Robert Bourassa, député de Mercier, et le député

Courcy d'Abitibi-Ouest l'endossèrent sans aucune réserve, comme on peut le vérifier à la page 4994 du Journal des Débats du 21 juillet 1967. L'Assemblée Législative a donc endossé à l'unanimité les actes posés par le gouvernement de l'Union Nationale.

Ces actes ont d'ailleurs eu pour effet d'assurer aux producteurs du Québec un prix plus élevé pour le lait industriel comme en fait foi le tableau ci-joint, et ce, dès 1966. Le même tableau indique également les prix payés au Québec pour le lait nature de 1960 à 1968. Il vaut la peine de souligner qu'il s'agit, dans ce dernier cas, d'un domaine qui relève exclusivement de la juridiction provinciale.

En 1967, le gouvernement faisait adopter le Bill 46 pour permettre à la Régie des marchés de garantir le paiement aux producteurs du lait livré aux usines. De 1964 à 1966, les producteurs de lait du Québec avaient subi des pertes de \$273,000 à cause d'un système de garantie inadéquat. Il n'y a eu aucune perte à déplorer depuis la passage du Bill 46.

En 1967 et en 1969, le gouvernement de l'Union Nationale a fait adopter les bills 72 et 66 favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales. Depuis, des emprunts s'élevant à plus de \$4 millions ont été garantis par le gouvernement. La garantie couvre en plus le remboursement des intérêts et, dans certains cas, le gouvernement a accordé une subvention égale à 20% du capital garanti. De plus, durant les trois dernières années, c'est-à-dire de 1967 à 1970, près d'un million et demi de dollars ont été versés en subventions pour la fusion des fabriques laitières.

Le gouvernement de l'Union Nationale a versé en plus, un million de dollars par année à titre de paiement d'appoint aux producteurs de lait et crème des régions où les consolidations n'étaient pas encore terminées.

### SITUATION EN 1970

En 1969, le gouvernement libéral d'Ottawa, introduisait une politique de contingentement (quotas) et imposait aux producteurs laitiers une pénalité de \$0.52 cents les cent livres, sur toute production excédant la production de base établie selon les chiffres de 1967-68.

Il s'agissait déjà d'une politique discriminatoire à l'endroit des producteurs du Québec puisqu'elle ignorait systématiquement les effets de la modernisation des exploitations laitières et des usines de transformation encouragée et subventionnée par le gouvernement du Québec au cours des années 1968-1969.

La situation s'est toutefois considérablement aggravée avec l'annonce récente de la nouvelle politique laitière du gouvernement libéral d'Ottawa, politique endossée à l'unanimité par tous les députés libéraux d'Ottawa, frères jumeaux des libéraux du Québec.

Fort de l'appui de tous les organismes agricoles du Québec, le gouvernement de l'Union Nationale avait fait parvenir au Ministre Fédéral de l'Agriculture en date du 19 février 1970, un document dans lequel il faisait état des revendications du Québec.

Le gouvernement libéral d'Ottawa, ignorant ces revendications, comme il a ignoré les représentations de multiples organisations québécoises, décrète une politique laitière que l'Union Catholique des Cultivateurs qualifie de "Faillite totale" et qui, si elle était maintenue, entraînerait la ruine de l'économie agricole du Québec.

Le gouvernement de l'Union Nationale ne peut évidemment pas tolérer que le gouvernement libéral d'Ottawa adopte une attitude aussi cavalière vis-à-vis le Québec. Et c'est dans ce sens que le premier ministre, l'Hon. Jean-Jacques Bertrand a fait parvenir un message au premier ministre du Canada en date du 2 avril 1970.

Qui, du parti libéral ou de l'Union Nationale a pris la défense de l'agriculture Québécoise, et qui s'intéresse comme toujours au progrès de l'agriculture au Québec?

Un grand rallye amateur a été organisé pour le dimanche, 26 avril.

La jeunesse Union Nationale de Papineau a baptisé l'événement "Rallye Théoret, Spécial 125".

Le départ aura lieu à 9:00 a.m., de la Plaza Gatineau. L'inscription est absolument gratuite et les participants auront le droit de transporter de 2 à 4 personnes par auto.

L'état des routes sur le tracé est excellent. La route est asphaltée dans une proportion de 95% et le reste est en excellent état.

La jeunesse Union Nationale de Gatineau a organisé un cabaret-Théoret qui aura lieu au sous-sol de la Ronde, dans la salle "La Lanterne" le lundi, 13 avril prochain à 8:00 P.M. Cette rencontre a été principalement convoquée pour les jeunes adultes anglophones de la région Gatineau-Témiscoumies.

Le député Roland Théoret ira rencontrer les jeunes de dialogue avec eux au sujet de problèmes qui les touchent de plus près. Pas question de longs discours ou de propagande ce sera tout simplement une petite soirée intime.

**Zoom**  
dimanche 12, 19 h 30

### La chanson canadienne à l'honneur à "Zoom"



Dans l'ordre habituel: Margot LEFEBVRE, Claude CORBEIL, Ginette RAVEL, Germaine DUGAS, Marc GÉLINAS, Claude LÉVEILLÉE, Georges DOR, Dominique MICHEL et Raymond LÉVESQUE.

Le dimanche 12 avril à 19 h 30, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera un Zoom en couleur sur la chanson canadienne.

A cette occasion, l'animateur Yves Corbeil accueillera les compositeurs Germaine Dugas, Raymond Lévesque, Claude Léveillé, Marc Gélinas, Lucien Héty, Georges Dor et Gilles Vigneault, ainsi que les interprètes Lucille Dumont, Dominique Michel, Margot Lefebvre, Ginette Ravel et Claude Corbeil.

Cette émission présentera une rétrospective de la chanson canadienne, depuis Félix Leclerc jusqu'à Jean-Pierre Ferland, où les numéros de production avec danseurs et danseuses alterneront avec les numéros de tour de chant. C'est le chorégraphe John Stanzel qui a réglé les danses prévues au programme et c'est le chef d'orchestre Serge Garant qui dirigera les musiciens.

L'émission débutera par une danse sur l'air de folklore *Vive la Canadienne*. Les téléspectateurs entendront ensuite *Quand les hommes vivront d'amour* de Ray-

mond Lévesque, *Attends-moi ti gars*, *Notre sentier* et *La Gigue* de Félix Leclerc, *Le ciel se marie avec la mer* de Jacques Blanchet, *Deux enfants du même âge* de Germaine Dugas, *Su l'perron* de Camille Andréa, *Et pourtant je l'aime* de Lucien Héty, *Parc Lafontaine* de Lucien Héty et Jacques Blanchet, *Frédéric* et *l'Etoile d'Amérique* de Claude Léveillé, *Un jour, un jour* de Stéphane Venne, *la Ronde* de Marc Gélinas, *la Manie* de Georges Dor, *Fleur de macadam* et *Je reviens chez nous* de Jean-Pierre Ferland, *Mon pays* et *la Danse à Saint-Dillon* de Gilles Vigneault.

Nos meilleurs compositeurs et quelques-uns de nos plus brillants interprètes seront réunis ce soir-là pour évoquer la chanson populaire de notre pays. Un Zoom très attendu par le public, un spectacle qui marquera la saison printanière du music-hall à la télévision de Radio-Canada.

Cette émission sera réalisée par Marcel Brisson assisté de Henriette Soucy-Grenier.

# LE PARTI LIBÉRAL

## Mark Assad, candidat libéral a ouvert sa campagne

C'est dimanche au soir le 5 avril que Mark Assad a ouvert sa campagne à l'hôtel de ville de sa place natale. Devant une salle trop pleine Mark Assad a lancé un appel spécial à la population de sa ville. Il a offert ses services à la population du comté de Papineau. L'élection qui se joue le 29 avril est la plus importante que le Québec n'ait jamais connue disait-il et la population doit reconnaître l'inefficacité des administrateurs de l'Union Nationale. Lorsque l'Union Nationale est rendue à promettre l'éducation gratuite jusqu'à l'université, et toutes sortes de choses gratuites, et que l'on connaît les difficultés que traverse le Québec présentement, la population peut voir que l'Union Nationale et son représentant sont pris de panique. Il a déclaré de plus que l'option fédéraliste du parti libéral était claire et positive en affirmant que la souplesse du système fédéraliste en fait le régime le plus susceptible de permettre aux Canadiens français d'atteindre leurs objectifs d'épanouissement. S'adressant ensuite à la population Anglaise, Mark Assad a déclaré qu'il comptait sur leur support et que le parti libéral leur offrait seul une option claire et bien définie. D'autres orateurs ont fait voir clairement leur point de vue. Le Notaire René Cousineau de Gatineau a expliqué que l'option de René Lévesque était à moitié expliquée et qu'il cachait un côté important de la situation. Le président de l'association Libérale de Papineau s'en est pris au candidat de l'Union Nationale avec ses promesses non remplies et sa propagande mensongère de l'élection de 66. L'on peut jouer la population qu'un certain temps a déclaré M. Dupont, mais le comté de Papineau va se débarrasser de l'Union Nationale une fois dans 35 ans et donnera son support à Mark Assad pour que le comté de Papineau avec le Québec disent comme Robert Bourassa le Québec au travail. Le Maire Roger Daoust a souhaité la bienvenue au Candidat Libéral Mark Assad. Il a déclaré qu'il avait connu le père de Mark Assad, et qu'il avait vu ce garçon grandir. Il lui souhaite bonne chance et le remercia d'offrir ses services pour "La Belle Province", nom qui avait été donné par M. Jean Lesage.

M. Victor Thibault, échevin de Buckingham agissait comme maître de cérémonie. Il a cependant fait une mise au point déclarant: Que la déclaration du député de l'Union Nationale dans ses réalisations, avait parlé du Centre pour les Vieillards et que si celui-ci référait au centre qui devait être construit à Buckingham, la politique, ni l'Union Nationale n'avait rien à faire là dedans.

### A NOTRE DÉPUTÉ PROVINCIAL DE L'UNION NATIONALE

Au cours de la présente campagne électorale, notre député doit certaines explications à la population du comté de Papineau. Lorsqu'il était candidat, il disait à qui voulait l'entendre tout le bien qu'il ferait pour notre comté. Son parti a été au pouvoir, lui il a été élu et regardons ses promesses.

Je cite premièrement "La Population ne veut plus payer de taxes. Elle veut une politique de bon sens." Examinons ces deux phrases. En 67-68, augmentation de taxes de \$174,5 millions d'un seul coup (6,8% d'un budget total de \$2 milliards 565 millions) en 68-69 Augmentation de taxes de 158 millions 800 milles d'un seul coup (5,2% d'un budget total de \$3 milliards 52 millions) Comment et pourquoi... après avoir dit en 1966 sur tous les tons "Débarrassons-nous de ses taxes et mettons l'ordre dans la province" Quel ordre lorsque l'on parle d'une augmentation nette de \$333,3 millions en deux ans.

Il est nécessaire que notre député nous dise comment on fait pour dépenser des sommes pareilles, sans donner à la population ce qu'elle veut. Lorsque notre député parle de remettre l'ordre dans la province, qu'en pensez-vous de la prise des grèves celle des policiers à Montréal? ... Le député Union Nationale a certainement fait des bouts de chemins, mais que dire de la route 8, combien a-t-elle coûté, combien de personnes ont endommagé leur pare-brise, leur réservoir percé dû à un manque de savoir-faire. Dans notre ville de Thurso il y a plus de roches dans les magasins et places publiques qu'il en reste dans le chemin même. Combien coûte toutes ces erreurs et qui paye?... Tous jours Baptiste.

Lorsque le Candidat de 66 de l'Union Nationale expliquait l'assurance-béteil aux cultivateurs révalait-il, où est son projet? retourné aux oubliettes, non, nous pouvons dire à l'Union Nationale et à son président ce qu'eux-mêmes annonçaient dans tous les journaux régionaux de la province et je cite: "Le Québec est riche, les Québécois sont pauvres, c'est immoral", si ce l'était en 66 combien ce l'est encore plus en 1970 après 4 ans de pouvoir et d'administration.

Le gouvernement de l'Union Nationale doit être remplacé, seul les Libéraux avec Robert Bourassa peuvent solutionner les problèmes de l'heure. Le 29 avril pensons aux hommes qualifiés que nous présente le parti libéral.

J. Dupont.

### CONSIDÉRATIONS

#### SUR LA SITUATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Je sais QU'AUCUN parti, QU'AUCUN gouvernement, QU'AUCUN PAYS n'est possible si tous les gens pensent la même chose. C'EST CA qui fait la force de notre pays... C'EST CA qui fait la richesse de notre pays, que des gens de toutes idéologies acceptent de vivre ensemble... ACCEPTENT de vivre dans la tolérance... dans le respect des autres.

IL FAUT SE RAPPELER les années 50 où beaucoup d'entre vous et beaucoup d'entre nous, vivions ce que nous appelions la grande noirceur... OU LES LIBERTÉS... OU LES DROITS DES AUTRES... OU LES DROITS DES OUVRIERS N'ETAIENT PAS toujours respectés... OU L'EDUCATION était 25 ans en arrière... OU BEAUCOUP de nos talents QUEBÉCOIS ETAIENT ETOUFFÉS OU EMIGRAIENT AUX ETATS-UNIS.

IL FAUT se rappeler les longues années d'avant 1960 où le QUÉBEC s'en tenait à une stricte défense de ses droits... voir même à un certain ISOLEMENT à un CERTAIN REFUS DE DIALOGUE. TOUT... A COUP, ce fut le réveil de 1960... LE BLOCAGE... LE BARRAGE a cédé... L'ANCIEN RÉGIME a été balayé.

TOUT DEVENAIT possible... le vent de la liberté s'est mis à souffler sur le QUÉBEC... le RESPECT des libertés civiles était revenu... des idées neuves... des idées audacieuses ont été acceptées... LA JEUNESSE canadienne française a tout à coup été libérée de certaines vieilles TRADITIONS. UN RENOUVEAU de fierté, un désir de compétence, une volonté sans précédent de prendre en mains sa propre destinée... L'AVENIR était ouvert devant nous et c'est là qu'on a commencé à se poser des questions.

1. EST-CE QUE LE QUÉBEC doit se séparer?  
2. EST-CE QUE LE QUÉBEC peut être satisfait de ses perspectives d'avenir au sein de la confédération canadienne? ... A CES QUESTIONS les réponses suivantes doivent être données. LE RÉGIME CONFÉDÉRATIF a assuré chez nous C E N T ANS DE PAIX. LE RÉGIME CONFÉDÉRATIF a assuré aux canadiens le deuxième plus haut standard de vie au monde.

LA POPULATION CANADIENNE FRANÇAISE s'est multipliée jusqu'à six millions. LA LANGUE FRANÇAISE a été reconnue comme la langue officielle dans les organes gouvernementaux fédéraux et encore sous cette constitution canadienne (un séparatiste dirait... malgré cette constitution) mais les faits sont là.

LE QUÉBEC est devenu la province forte que nous connaissons aujourd'hui et N'EST-CE-PAS la constitution canadienne que nous a donné les libertés essentielles qui sont le fondement d'une saine démocratie... LA LIBERTÉ DE PAROLE, LA LIBERTÉ DE REMPLACEMENT... LA LIBERTÉ DE CROYANCE et la LIBERTÉ de prendre le parti politique de son choix...

A CEUX QUI, en 1967, ont crié 100 ans d'injustice... A CEUX QUI CRIENT que la constitution canadienne est responsable de nos maux actuels... IL FAUT LEUR répondre ceci... DES INJUSTICES... C'EST VRAI... nous avons eu certaines injustices.

A CAUSE de l'usage de la constitution...? ... NON... C'ESTAIT A CAUSE de l'interprétation donnée à la constitution... C'ESTAIT à cause de cet isolement... du refus de dialoguer... de refus de se rencontrer et de discuter... Un mal suivi d'un mal ne donnait pas un bien... UNE ERREUR suivie d'une erreur ne donnait pas un résultat avantageux. DEPUIS 1960, la porte a été ouverte pour le dialogue et en conséquence nous avons eu le célèbre rapport LAURENDEAU-DUNTON. Portant sur le BICULTURALISME ET LE BILINGUISME.

Ceci aurait dû être fait depuis longtemps. Le problème aurait dû être étudié depuis longtemps... MAIS un vieux proverbe chinois disait... "UN VOYAGE DE MILLE MILES dit tous jours commencer par un premier pas" Le premier pas c'est le rapport LAURENDEAU-DUNTON et le deuxième pas est la conférence fédérale provinciale. QUE LES séparatistes répondent: d'AUTRES INJUSTICES surviendront à l'avenir c'est faire preuve d'un grave pessimisme. IL FAUT SONGER AU PROGRÈS AC COMPLI... et se poser la question... "FAUT-IL HYPOTHÉQUER notre avenir parce que nous ne sommes pas satisfaits de notre passé". Ne serait-ce pas là une attitude tout-à-fait erronée.

CONSIDERONS MAINTENANT les répercussions économiques possibles à la suite d'une sécession du Québec, à la suite d'une séparation du Canada. PREMIÈREMENT: - Selon le système actuel de péréquation fiscale acceptée par les provinces... le QUÉBEC reçoit du fédéral près de 35% de tous les arguments qui sont distribués aux dix provinces... alors que le QUÉBEC ne contribue que 25% PAR EXEMPLE... en 1967, le QUÉBEC A reçu 1 milliard cent trente millions et les neuf autres provinces... 2 milliards cents millions.

DEUXIÈMEMENT: - un climat d'instabilité politique n'est certes pas une invitation aux investissements... L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC dépend de la mesure dans laquelle elle saura profiter des possibilités qu'offre un marché de 200 millions de consommateurs nord-américains qui sont donc anglophones... TOUTE BAISSÉ d'investissement privé amène - rait une augmentation du chômage et tout le monde le sait que le problème du chômage au Québec a toujours été un problème aigu.

TROISIÈMEMENT: - la taxation... Pour compenser les pertes occasionnées tel que mentionnées ci-haut il y aura sûrement une augmentation de taxes.

QUATRIÈMEMENT: - Les programmes sociaux... De toute évidence... certains bénéfices sociaux devront être réduits par quelque temps... soit l'allocation familiale... soit l'aide sociale... les pensions de vieillesse... les pensions aux mères nécessiteuses, aux invalides, aux aveugles... L'assurance hospitalisation etc... à moins que le gouvernement de la province de permettre d'élargir le champ de taxation... Mais comment élargir la taxation, alors que la province de Québec avec le régime actuel de l'Union Nationale... fait de cette province maintenant, la province la plus taxée au Canada.

CINQUIÈMEMENT: - La devise monétaire... Qu'elle serait la confiance envers une nouvelle monnaie québécoise. QU'ELLE SÉRAIT LES possibilités d'emprunt pour financer le gouvernement provincial, l'Hydro-Québec, nos municipalités, nos commissions scolaires, nos développements de richesses naturelles ou d'industries secondaires.

SIXIÈMEMENT: - QUE FERONT les ETATS-UNIS devant un état indépendant à ses frontières.

N'EN DÉLAISSE aux grands experts du parti QUEBÉCOIS, vous conclurez qu'advenant une séparation du Québec du reste du Canada nous aurions à souffrir et grandement... POUVONS-NOUS VRAIMENT AU QUÉBEC assumer un tel risque, et faire un tel choix.

IL FAUT RÉPONDRE NON - QUE tous ceux qui prêchent et recherchent l'indépendance... QUE tous ceux qui prêchent la théorie indépendantiste, mouvement souveraineté association, AIENT donc le courage et la franchise de présenter les risques et les désavantages de leur théorie.

CÉPENDANT l'aspect économique... tout important qu'il est, n'est pas une réponse totale.

Le facteur économique, si réel puisse-t-il être n'est pas une réponse globale à ceux qui préconisent le séparatisme. S'ENTENIR AU facteur économique... C'EST EVALUER LE CANADA en dollars et en SOUS... LE CANADA c'est plus que ça... LES PROBLÈMES de la constitution doivent être connus... ETUDIÉS... et discutés... PAR L'ISOLEMENT et le silence le QUÉBEC ET LE CANADA PERDRAIENT.

LA COMMUNAUTÉ canadienne française a un droit inaliénable à son plein épanouissement social, économique et culturel et quand RENE LEVESQUE déclare qu'on doit pouvoir chez nous, dans le QUÉBEC, gagner sa vie et faire carrière en français il a raison... MAIS RENE LEVESQUE et ses acolytes, enfoncent des portes ouvertes... car au QUÉBEC c'est maintenant chose faite et acceptée. DES GENS dit qu'il était trop tard... IL N'EST JAMAIS TROP TARD D'ADMETTRE SES ERREURS ET DE RÉPARER CES ERREURS.

Le fait de dire qu'il est trop tard c'est de retourner en arrière... C'EST DE retourner au duplisme d'avant 1960.

QUAND MESSIEURS CARDINAL, MASSE et même Monsieur Bertrand qui se disent contre le séparatisme... CONTRE l'indépendance du Québec en se disant les représentants... les porte-paroles de la nation canadienne française par tout le pays... QUI TROUVENT plus important pour la dignité du QUÉBEC d'avoir le droit de signer des traités avec des pays étrangers dans les domaines de juridiction provinciales au lieu d'essayer de protéger les droits des canadiens français en Ontario, Alberta et ailleurs au CANADA.

QU'A-T-IL fait ces dernières années... LE GOUVERNEMENT DE L'UNION NATIONALE...

LE GOUVERNEMENT DE L'UNION NATIONALE a passé son temps à se chicaner avec le gouvernement fédéral sur la question de la représentation du QUÉBEC au Gabon, en France et à Niamey... et par là suite promets de l'aide technique au lieu de penser peut-être d'envoyer des professeurs de langue française dans les villes de l'Ontario qui ne peuvent pas recevoir d'éducation française adéquate.

### C'EST CA RETOURNER AU PASSÉ

ET QUAND ON PENSE à ce même gouvernement qui donnera de l'aide au pays du GABON que Dieu sait comment ça va coûter... des milliers... des millions alors que la ville de Gatineau et le comté de Papineau réclame un hôpital pour desservir la population... Non pas la population de l'Ontario, non pas pour la population du Gabon, mais pour la population Canadienne française et canadienne anglaise du comté de Papineau.

CA VA MAL A QUÉBEC c'est la faute du gouvernement fédéral.

QUAND le gouvernement fédéral a voulu être identifié lors qu'il participait à des plans à frais partagés... le ministre des finances de la province de Québec, M. Mario Beaulieu a répondu catégoriquement NON; et voir ses paroles "AU GOUVERNEMENT fédéral qui désire fortement s'identifier aux réalisations de plans conjoints, on lui refuse carrément. S'il le faut, on les construira à nos frais nos écoles. On n'est pas pour discuter éternellement". Ca c'est le ministre des FINANCES DE la province de Québec qui a parlé. Le gouvernement fédéral contribua pour la construction de la polyvalente à Buckingham une somme de 2 millions 9 cent milles dollars. Les paroles de M. Beaulieu... les paroles de M. Masse entendues si souvent à la télévision... C'EST CA QUE J'APPELE LE retourner au passé et c'est ça qui ne donne aucune garantie pour l'avenir du Québec.

LES IDÉES que j'ai tenté d'exprimer dans cette allocution ne sont pas nouvelles... BEAUCOUP DE GENS les ont exprimées durant les dernières années... J'AI fait ces idées les miennes et je les exprimerai encore... car l'opinion se forme lorsqu'on écoute... discute... accepte ou rejette une idée qu'un autre ou d'autres ont exprimées.

Si je me suis permis de choisir ce sujet et je me répète... c'est que je crois qu'il est d'une grande importance... C'EST l'AVENIR DE nos jeunes... C'EST NOTRE AVENIR... C'EST L'AVENIR DU QUÉBEC.

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS... vous avez certainement conclu que la personne qui vous parle est un FÉDÉRALISTE... qui votera Mark Assad... Libéral... le 29 avril prochain.

René Cousineau  
Notaire - Gatineau, Québec

# LE PARTI QUÉBÉCOIS...

## Le candidat du PQ dans Papineau lance sa campagne



personnes ne font que représenter les intérêts de la haute finance qui engraisse la caisse électorale de leurs vieux parents.

Mme Suzanne Joubert, de Buckingham, s'est dite surprise que toute la population ne se donne pas la peine de lire le programme du parti; parce qu'elle y trouverait probablement la réponse à tous les problèmes qui nous hantent. Ce que le PQ propose, c'est la restructuration de notre société par la base. C'est à dire que la population dira elle-même, par les mécanismes de participation, ce qu'elle désire.

Mme Joubert a poursuivi son exposé en indiquant que la femme avait sa place au sein du parti québécois. On ne lui demande pas d'être seulement belle et de se taire, ni de servir les sandwiches et le café à la fin de la soirée, comme cela se passe ici-même dans notre comté.

Ce fut ensuite au tour d'un travailleur, M. Roger D'Aragon, employé à la Thurso Pulp and Paper. M. D'Aragon nous a démontré que dans les usines, la langue de travail n'est pas la langue de la majorité, mais bien la langue d'un petit nombre de patrons qui refusent de parler français, tout simplement parce que les francophones ne réclament pas leur droit le plus sacré, celui de s'épanouir dans leur langue maternelle.

M. Gilles Bégin, professeur à la polyvalente de Buckingham fut l'orateur suivant. M. Bégin a très bien expliqué que le Québec était dans une situation anormale. Cette situation anormale, on la reconnaît lorsqu'on voit notre gouvernement aller quémander la permission d'Ottawa pour faire des relations commerciales avec des pays étrangers.

"Nous sommes présentement minoritaires sur le plan économique, mais si cela continue, nous serons minoritaires quant au nombre!" Nous sommes gouvernés de l'extérieur et Ottawa gouverne en fonction de la majorité et la majorité, c'est pas nous. Pour nous, Québécois, il s'agit de reprendre en main nos pouvoirs et ainsi de venir majoritaires. Les Québécois ont du talent dans plusieurs domaines, si on prend l'exemple de nos auteurs-compositeurs qui parcourent le monde et qui sont applaudis partout où ils vont, des hommes comme Vigneault, Léveillé et combien d'autres.

Regardons aussi le domaine médical, on verra que l'équipe du Dr. Grondin a été la première à effectuer les transplantations de cœur à travers le Canada et bien longtemps avant les autres. Si on pense à Bombardier, je pense qu'on a raison d'être fiers d'être québécois. Il y a du talent chez nous. Il s'agit de s'ouvrir les yeux pour savoir qu'on est capables.

Cette réunion fut une réussite complète et les quelque 250 personnes qui ont assisté à cette assemblée d'information ont également eu l'occasion de poser des questions aux orateurs, et on a pu reconnaître que ces réunions deviennent un dialogue et non les vieux monologues auxquels nous ont habitués les vieux partis.

Au cours d'une soirée d'information donnée lundi soir dernier, en la salle de l'école St-Michel de Buckingham, à l'occasion du lancement de sa campagne, M. Roch Charron, candidat du Parti Québécois dans le comté de Papineau, a déclaré que sa campagne serait axée sur l'importance de la participation de la population à la souveraineté.

M. Charron n'a pas l'intention de présenter une politique de bouts de chemins, parce qu'il est convaincu que nous devons d'abord récupérer nos taxes d'Ottawa. "Ensuite, dit-il, nous pourrions nous attaquer à nos problèmes."

Le candidat du PQ dans Papineau a mis la population en garde contre des promesses électorales du genre "une polyvalente et un hôpital à Gatineau". Il a même soupçonné que M. Théoret annoncerait prochainement l'agrandissement de l'hôpital St-Michel de Buckingham. "A Gatineau, nous avons eu le centre sportif, mais la participation provinciale a été minime."

Répondant à une intervention d'un journaliste concernant les questions de "Pain et de beurre", M. Charron a déclaré qu'une fois que nous aurons récupéré nos taxes, nous serons en mesure de créer de nouvelles industries. Il a cité en exemple l'usine de textiles de l'Estrie, qui a dû fermer ses portes parce qu'on noie le marché québécois de produits japonais.

M. Charron est conseiller technique à la CSN depuis 18 ans. Il connaît à fond les problèmes des travailleurs et a l'intention de mettre son expérience à leur service.

Le candidat du P.Q. dans Papineau sera appuyé dans sa campagne par M. Raymond Séguin, vice-président de l'Association libérale du comté de Papineau, qui vient de démissionner pour rejoindre les rangs du Parti québécois.

Plusieurs personnes ont pris la parole à cette inauguration de campagne. Tout d'abord M. Sabin Lemoine, directeur des études à Gatineau a expliqué que la souveraineté était la chose la plus normale pour le peuple québécois et que la population ne devait pas se laisser influencer par les marchands de peur, qu'ils nous parlent d'Ottawa ou de Québec, ce s

Pour le Parti Québécois,

un lancement fracassant



Il était difficile, voir même impossible de résister, le dimanche 5 avril dernier, à la tentation de ne pas croire au Parti québécois, alors que 15,000 partisans s'étaient rendus au centre Maurice-Richard, pour marquer le lancement officiel de la campagne électorale.

C'est avec un enthousiasme délirant que l'auditoire a acclamé M. René Lévesque, les membres du conseil exécutif national, de même que les 106 des 108 candidats du parti. La foule a ensuite eu l'occasion d'entendre les discours tout aussi intéressants les uns que les autres, de MM. Camille Laurin, Claude Charron, Jacques Parizeau, Gilles Grégoire, Jérôme Proulx, Mme Thérèse Guérin et enfin, M. Pierre Bourgault, dont le discours n'était pas au programme, mais qui a été réclamé avec instance par l'auditoire.

"Nous n'entreprenons pas ce soir notre campagne, de dire M. Lévesque. Pour nous, il y a deux ans et demi qu'elle est commencée. Nous sommes cependant comme des élèves à la veille d'un examen; il nous reste 24 jours pour exposer notre sujet. Pour réussir, nous avons la plus merveilleuse mobilisation jamais vue au Québec."

M. Lévesque qui a reçu une ovation de 13 minutes et demie avant son discours, a de plus déclaré: "L'équipe des candidats du PQ est représentative non pas d'une société dépassée, mais du Québec d'aujourd'hui. Loin de nous prendre par surprise, l'élection n'a fait que stimuler non seulement les associations, mais toute la population du Québec."

Entre autres, M. Jacques Parizeau, membre du conseil national et candidat dans Ahuntsic, a déclaré que le programme du PQ n'est ni un programme de gauche ni un programme communiste, mais simplement un programme moderne.

Le Dr Camille Laurin pour sa part a reçu l'appui de tous lorsqu'il a déclaré: "Dans 23 jours, nous aurons le pouvoir et la première chose que nous ferons, nous abolirons le bill 63". Le Parti québécois compte à ce jour 57,200 membres.

Pour des québécois libres

M. Claude Charron, candidat du PQ dans St-Jacques, et a 24 ans, le plus jeune membre du conseil national du Parti québécois, a été particulièrement acclamé à la suite de son discours substantiel portant sur les problèmes sociaux au Québec.

"Il n'y aura de Québec libre que s'il n'est rempli de Québécois libérés", de dire M. Charron. "Ce Québec prospère et stable n'aura de sens que s'il n'assassine pas dans l'oeuf les espoirs normaux de justice sociale qu'entretient l'ensemble des travailleurs québécois. La société québécoise doit viser la libération collective et à l'épanouissement individuel de tous les travailleurs."

Continuant la longue énumération des problèmes sociaux au Québec, M. Claude Charron a ajouté: "Le Québec sera à nous quand l'Etat reconnaîtra l'urgente nécessité d'une réforme complète de notre répartition des impôts allouant des allocations de salaire unique et des compensations pour charge familiale. D'autre part, M. Charron a déclaré qu'une politique de logement social est d'autant plus urgente que dans ce domaine, le Québec accuse un retard presque criminel sur les autres sociétés modernes."

M. Charron a reçu un appui chaleureux de l'auditoire lorsqu'il a fait l'éloge des comités de citoyens et qu'il a déclaré "qu'avec le Parti québécois, les gars de Lapalme ne seraient pas dans la rue."

Notons en passant que M. Claude Charron est le neveu de Me Roland Théoret, représentant du comté de Papineau à l'Assemblée nationale.

BOEUF DE L'OUEST

LE ROI DES BAS PRIX

chez Guy Bisson

Tél.: 983-2343  
St-André-Avellin

Café instantané Maxwell House 10 oz	1.69
Soupe Lipton 4 boîtes pour	.95
Caramel Grenache Boîte de 4 livres	.89
Pain de viande bovrillade 2 lbs	1.09
Cire Clair Boîte de 46 onces	1.79
Savon Artie Power Boîte 5 lbs	1.79
Cuisses de poulet	.49 lb
Chops de bœuf	.79 lb
Resbift Surlonge	99 lb
Saucisses maison	.59 lb
Saucisses à hot dog	.49 lb
Pattes de lard	.39 lb
Roti de lard dans le sock	.65 lb
Poulet Chapon Cat. A env. 7 lbs	.59 lb
Boeuf dans le Ribs	.79 lb
Filet Pollock Boîte de 5 livres	1.89

Avec tout achat de \$5.00 et plus, vous avez droit à 5 LIVRES DE SUCRE BLANC pour 39¢

SPECIAUX LES 2-3-4 ET 9-10-11 AVRIL 1970

## Hotel du Nord

N-D de la Paix

◇

### Spectacles de variétés

### les 10-11-12 avril

◇

A venir prochainement "Tony Massarelli"

# LE PARTI CRÉDITISTE...



M. Marcel Clément, candidat créditiste, adresse la parole à la population de Montebello, au cours d'une assemblée tenue le 5 avril dernier.



Une assemblée créditiste fut tenue à Montebello dimanche dernier. Nous reconnaissons sur la photo: M. Marcel Clément, candidat dans le comté de Papineau, entouré de quelques-uns de ses organisateurs. De gauche à droite: MM. André Guertin, Vincent Pommainville, Bernard Séguin, Marcel Clément, Rosaire Dupuis et Michel Robillard, organisateur du secteur.

## LES FEMMES CREDITISTES DE GATINEAU

La semaine dernière, M. Marcel Clément était reçu par les femmes créditistes de Gatineau. La présidente, Mme Jeanne Paul Devost, était accompagnée d'une quarantaine de femmes et un thé fut servi au cours de la soirée.

M. Clément y est allé d'un petit exposé sur la taxe de 8%. Il a affirmé que, s'il était élu, il demanderait l'abolition de la taxe de 8% sur tout objet de moins de \$100,00. Il a ajouté, que ceci était possible, puisque l'Alberta, une province créditiste, n'a pas de taxe de vente.

## OUVERTURE DE LA CAMPAGNE CREDITISTE

Devant plus de cent cinquante personnes, M. Marcel Clément, candidat créditiste dans Papineau, a fait l'ouverture de sa campagne électorale à Gatineau. Les orateurs invités étaient MM. Guitare, candidat de Hull, Terence O'Reilly, Jacques Toutant et Jean-Paul Descœurs.

M. Guitare a souligné les abus des caisses électorales. De plus, il a déclaré que les "Vieux Partis" essayaient souvent de soudoyer les journalistes. Etant lui-même un ancien journaliste, il a affirmé qu'on l'avait approché durant sa carrière pour lui offrir des pots de vin.

M. Jacques Toutant, soulevant le problème du manque d'ouvrage pour la jeunesse, parla des solutions que le Crédit Social pourrait apporter pour régler ce cuisant problème de la jeunesse québécoise.

M. Terence O'Reilly, orateur anglais, entretint la foule du Social Credit de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il souligna la bonne administration des gouvernements de ces deux provinces.

M. Jean-Paul Descœurs, organisateur du comté, parla de l'organisation provinciale du ralliement créditiste et il souligna la mauvaise administration des rouges et des bleus qui ont conduit la province dans un marasme puisque actuellement nous avons une dette de plus de 10 milliards de dollars. Il montra le rôle joué alors par M. Jacques Parizeau et René Lévesque qui militent maintenant au sein du parti Québécois.

Marcel Clément candidat créditiste dans Papineau parla du parti libéral en ces termes: "M. Robert Bourassa était le conseiller du gouvernement Lesage de 1960 à 1966 et il n'a rien à se vanter d'avoir aidé le parti par ses conseils, ce même parti qui a conduit la province vers un flasco complet.

C'est le parti libéral qui est allé emprunter \$100 millions d'une province créditiste, la Colombie-Britannique, le 10 septembre 1964. Même si M. Bourassa étale ses titres d'économiste renommé, la population du Québec est assez intelligente pour savoir que celui qui est obligé de se traîner à quatre pattes pour emprunter ne sait pas administrer aussi bien que ceux qui ont de l'argent à prêter.

## PERKINS

M. Clément, demanda à M. Théoret une assemblée conjointe puisque le HASARD les avaient conduit au même endroit et dans la même école, le même soir. M. Théoret refusa l'invitation. M. Clément s'adressa alors à la foule. Il leur déclara que l'Union Nationale avait blâmé les Libéraux d'avoir contribué à augmenter le chômage, la taxe de vente et la dette de la province - Mais on s'aperçoit que l'Union Nationale a suivi la même politique que les Libéraux puisque la dette provinciale et les taxes de vente continuent d'augmenter.

Il a déclaré qu'actuellement nous avons le record du chômage au Canada. Et pourtant en Alberta et en C.B., sous un régime créditiste les dettes et les taxes de ventes sont presque nulles et le chômage n'existe à peu près pas.

Il a ajouté que les créditistes avaient l'intention d'améliorer la situation en réduisant le chômage. De plus ils promettent d'augmenter l'exemption d'impôt à \$5,000, pour les gens mariés et \$2,500 pour les célibataires. M. J. Toutant déclara: "Nous n'acceptons pas comme l'U.N. et le parti Libéral, de l'argent des compagnies pour payer les sandwiches et le café après les élections, leur céder nos ressources naturelles.

## LE CREDIT SOCIAL

Le Crédit Social voit le manque d'organisation et d'administration des vieux partis du Québec et se propose à l'instar de deux provinces canadiennes l'Alberta et la Colombie-Britannique d'enrayer les erreurs produites par cette mauvaise administration et relancer l'économie de la province de façon à enrayer le chômage qui sévit actuellement.

Dans les assemblées des prochains jours, M. Clément donnera plus de détails sur le programme provincial. Il vous invite à venir le rencontrer: A Papineauville le 10 avril, 8 hres p.m. - St-André-Avellin, 12 avril, 8 hres p.m. - Ripon, 14 avril, 8 hres p.m. - Gatineau, le 15 mars, 8 p.m. à l'école St-Jean-Vianney avec M. Camil Samson, chef provincial. - A Fassett le 16 avril, 8 p.m. et à Namur le 17 avril, 8 p.m.

Bienvenue à tous ceux qui en ont assez de la taxe, des impôts et du chômage.

Hotel - Motel  
**le Simonet**

Lac-Simon

Tél. 428-2621

Endroit idéal

pour

mariages,

réceptions,

banquets...

Réservez tôt...

985-2211 THURSO, QUE.

HÔTEL

La Fontaine

ORGANISTE

PIANISTE

CHANTEUR



PHIL. BEAUCHAMP

Bienvenue aux amateurs de cours de danse

Venez vous récréer au son de la douce musique

de Phil à l'orgue tous les samedis soirs.

Danse- Rumba - Tango - Samba Prix de présence

Bazaar missionnaire

A PARTIR DE 2 HRES P.M.

DIMANCHE LE 12 AVRIL

Ecole St-Fidel de Fassett  
Bingo,  
roue de fortune,  
comptoir d'artisanat

Grand tirage de pièces d'artisanat africain.

Organisé au profit des Oeuvres de Soeur Philippe (Jeannette Lalonde)

Inform.: 423-6239

Hotel  
**Au Vieux Pin**

Tél: 428-9906  
St-André-Avellin

LES 11 - 12 AVRIL

Danse

avec le fameux orchestre

Maurice Rossi

et ses Furys



Serveuses et danseuses a gogo

## télévision

Atome et galaxies  
samedi 11, 18 h 35

## Influençons-nous les plantes?



Nous avons vu que, dans l'évolution de la métapsychique ou parapsychologie, on s'est d'abord intéressé aux phénomènes paranormaux spontanés; puis, dans une deuxième étape, on a délaissé les individus super-doués et les phénomènes extraordinaires pour s'inquiéter d'une manifestation paranormale apparemment beaucoup plus répandue, la télépathie. Enfin, la science a cherché à établir la preuve statistique de la réalité de ces phénomènes; on a tenté de trouver une corrélation entre cette activité paranormale

de l'esprit humain et certaines réactions physiologiques, ceci grâce à des appareils comme l'électroencéphalographe et le plethysmographe.

Dans cette dernière étape, **Atome et galaxies** va tenter d'approfondir la question des «relations mesurables» entre *Esprit et matière*. Le samedi 11 avril à 18 h 35, à la télévision en couleur de Radio-Canada, nous irons avec l'équipe de **Atome et galaxies** chez le docteur Jean Barry, de l'institut métapsychique international, à Bordeaux, en France. Nous y verrons comment le docteur Barry étudie l'influence que peut avoir la pensée sur la croissance des plantes. A New York, chez M. Cleve Backster, spécialiste du polygraphe (ou détecteur de mensonge), nous pourrions étudier à l'aide de cet appareil la possibilité de déceler un niveau insoupçonné de sensibilité dans le règne végétal ainsi qu'une forme de communication entre certaines plantes et certains animaux. Un concept révolutionnaire de la vie va peut-être jaillir de cette récente forme de prospection scientifique du paranormal. A voir le samedi 11 avril, à 18 h 35, à l'émission **Atome et galaxies**. Réalisation: Jean Martinet; textes: Pierre Dumas.

## Le champagne

Selon les statistiques établies par le COMITÉ INTERPROFES- SIONNEL DU VIN DE CHAM - PAGNE, les expéditions totales de Vin de Champagne en 1969 ont représenté: 98,983,820 bouteilles dont 67,086,841 bouteilles vendues en France et 26,896,979 bouteilles exportées. Par rapport à l'année '68, ces chiffres sont en augmentation de 8,66% pour les expéditions totales, 11,84% pour les ventes en France, et 1,44% à l'exportation.

### Vers célèbres sur le Champa - gne

- "A peine le vis-je parafstre Que soudain de ma bouche il passa dans mon coeur." (Abbé de Chaulieu, poète favori du duc de Vendôme)
- "De ce vin frais l'écume pétilante De nos Français est l'âge brillante." (Voltaire)

### Ce qu'il faut savoir sur le Champagne

- Quant peut-on boire du Champagne? A toute heure du jour et de la nuit et en toute occasion.

- Le Champagne est un excellent apéritif parce qu'il est sain, léger et stimulant.

- Le Champagne est de rigueur dans tout grand déjeuner ou dîner officiel, particulièrement à l'heure des toasts.

- Un repas tout au Champagne est toujours de grande classe. Il évite la fatigue causée par le mélange de vins différents, même de haute qualité. Il est source d'animation.

- Que ce soit au bar ou au restaurant, les affaires se traitent au Champagne parce qu'il facilite le bon accord.

- Vin des gourmets, le Champagne convient à tous les mets.

- Le Champagne accompagne traditionnellement les soupers intimes et rapproche les cœurs.

- Il n'est pas de fête de famille sans Champagne; tous peuvent en boire sans danger.

- Le Champagne est le breuvage traditionnel des réceptions mondaines, des bals et des soirées; créateur d'ambiance et de gaieté, il en garantit le succès.

- Au pique-nique, à la chasse ou à la pêche, le Champagne s'avère un rafraîchissement idéal, grâce aux glacières portatives.

- Le Champagne est souvent conseillé aux convalescents et aux opérés par les médecins.

- Offrir du Champagne, c'est honorer ceux à qui on l'offre; c'est être fidèle à l'une des plus jolies traditions françaises.

## RENSEIGNEMENTS ÉCLAIRS SUR L'IMPÔT

UNE RUBRIQUE RÉGULIÈRE

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE L'ON POSE LE PLUS FRÉQUEMMENT AU PERCEPTEUR.

Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Ottawa, du ministère du Revenu national, Impôt. Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur. Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique, ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 995-8311 à Ottawa ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Ottawa 4, pour obtenir des renseignements gratuits.

Par K.L. Reid, Directeur de district (ou Agent des Relations publiques) bureau de l'impôt d'Ottawa.

1. Q. - Le montant de mes frais médicaux payé en 1969 est de \$425. Puis-je déduire ce montant en entier de mon revenu imposable?

R. - Non, vous ne pouvez déduire que le montant en excès de 3% de votre revenu. Par exemple: Si votre revenu est \$3,000, 3% de \$3,000 étant \$90, votre exemption pour frais médicaux sera de \$425 (montant de vos frais médicaux), moins \$90 (3% de votre revenu), soit \$335.

2. Q. - J'ai travaillé pour les membres d'une délégation étrangère de passage. Je n'ai pas d'état de rémunération pour le montant que j'ai gagné. Que dois-je faire?

R. - Vous êtes tenu quand même de rapporter le revenu gagné. Tous les montants que vous gagnez au cours de l'année doivent être inclus dans votre déclaration d'impôt.

3. Q. - Le fait que je contribue au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec m'enlève-t-il le privilège de déduire le maximum de contribution à un plan enregistré de pension, soit \$1,500?

R. - Les contributions au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec n'affectent en rien le montant de contribution, que vous pouvez souscrire soit à un plan enregistré de pension ou à des plans enregistrés d'épargne-retraite.

4. Q. - J'ai reçu la plupart de mes états de rémunérations T4. Il m'en manque encore un cependant. Puis-je remplir ma formule de déclaration sans attendre le feuillet T4 qui me manque?

R. - Les formules T4 sont nécessaires pour remplir votre déclaration d'impôt. Renseignez-vous auprès de l'employeur qui ne vous a pas fait parvenir vos T4. Advenant l'impossibilité de le rejoindre, annexez à votre déclaration une note explicative.

5. Q. - Est-ce que je peux réclamer l'exemption en raison d'âge en remplissant ma déclaration de revenu 1969, j'ai eu 70 ans le 2 janvier 1970?

R. - Non, vous ne pouvez réclamer l'exemption en raison d'âge étant donné que vous n'aviez pas 70 ans au 31 décembre dernier. Il faut absolument que vous ayez eu vos 70 ans au cours de l'année 1969.

6. Q. - Le montant défrayé par mon employeur pour des cours est-il déductible de mon revenu imposable?

R. - Non, à moins que le montant de ces frais payés à une institution scolaire du Canada ait été prélevé sur le salaire qu'aurait dû vous payer votre employeur.

7. Q. - Je travaille dans un collège de jeunes garçons et en plus de mon salaire je suis nourri cinq jours par semaine. Est-ce cela que l'on appelle des avantages marginaux et suis-je tenu d'en déclarer la valeur?

R. - Oui, ce sont en effet des avantages marginaux, vous êtes tenu d'en déclarer la valeur et vous l'ajoutez à vos revenus sur votre déclaration d'impôt.

## HOTEL BELLEVUE, Ripon

11 - 12 AVRIL

ORCHESTRE AVEC DANSE

"Les Mesanges"

VENEZ DANSER

ET GAGNER DES PRIX DE PRESENCE

## UNITE MOBILE

Phil à l'orgue

Réceptions  
Banquet  
Mariages

PHIL. BEAUCHAMP

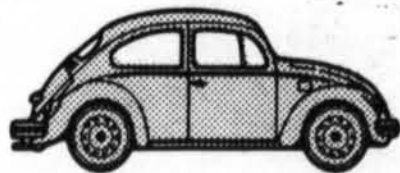
Montebello 423-6388  
Ottawa 745-0260



Pianiste - Organiste

8 MUSICIENS DANS 1

EST EN MESURE D'ALLER PARTOUT DANS LA REGION



NOUS AVONS PLUSIEURS VOLKSWAGEN USAGES EN TRES BONNE CONDITIONS

ET AUSSI QUELQUES AUTRES MARQUES

Ford 1966 décapotable, très propre \$1,350.00



**GARAGE R. HOTTE**  
CHENEVILLE 428-3242



**Encouragez  
nos annonceurs**

## HOTEL DES MONTS

License complète

854-2472

MONTPELLIER

854-2472

Chambres et pension



GRILL - DANSE - ORCHESTRE

Faites vos réservations maintenant pour vos réceptions, banquets, mariages.



# L'industrie minière au Québec

La valeur de la production minière au Québec étant passée de \$2,5 millions vers 1900 à plus de \$700 millions en 1969 et ayant en fait doublé depuis 1955, on peut prévoir que l'industrie minière progressera encore à pas de géant, étant donné que nous avons à peine effleuré l'immense territoire du Nouveau-Québec et que l'expansion dans ce domaine est à peine entamée.

Prenant la parole au dîner d'état offert par le gouvernement aux délégués du congrès annuel des étudiants en génie du Canada, à l'Université Laval de Québec, le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, a souligné que le Québec demeure à travers le monde, l'un des plus importants producteurs d'amiante, de fer, de cuivre, de zinc et d'or. De plus, le Québec est l'unique province canadienne à produire le columbium, le lithium, le titane, le feldspar et la dolomite.

L'établissement d'une nouvelle mine surtout dans un secteur éloigné, de préciser le ministre Allard, appelle à la tâche les cerveaux les plus ingénieux, car, en plus d'entreprendre l'exploitation, l'industrie doit, en plusieurs cas, construire des routes d'accès, des chemins de fer, une centrale hydroélectrique, des lignes de transmission, un aéroport ou un quai en eau profonde, une nouvelle ville pour loger ses employés et la doter des services publics usuels: rues, aqueduc, égouts, églises, écoles, commerces, hôpital, centres récréatifs, tout autant de réalisations qui contribuent à l'essor économique du Québec.

Mais c'est dans le Nouveau-Québec que l'avenir se dessine maintenant le plus brillant. A 30 milles de la Baie de Wakeham, à l'ouest de la baie d'Ungava, la Compagnie Québec-Raglan a découvert une riche fosse de nickel à 3,8 pour cent de teneur et de cuivre à 0,93 pour cent. Le gisement offrirait 6 millions de tonnes de ces précieux métaux. On projette de construire un chemin de fer depuis la mine jusqu'à Douglas Harbour et un atelier de traitement d'une capacité de 2000 tonnes-jour.

A 20 milles au nord, la Compagnie Asbestos Hill entend exploiter un gisement d'amiante, de 20 millions de tonnes et construire un atelier de traitement de 3000 tonnes-jour. On prévoit aussi la création d'une nouvelle ville minière de 5000 âmes et un réseau routier dans cette région.

Dans ce même secteur d'importants gisements de fer ont été découverts, mais n'ont pas encore été mis en exploitation. Tenant compte de la production de minerai de fer de Schefferville, Wabush et Labrador City, on peut estimer à 15 millions de tonnes le minerai acheminé par train chaque année jusqu'au port de Sept-Îles d'où les cargos le transportent vers les Grands-Lacs, la côte américaine ou l'Europe. La Compagnie Québec Cartier Mining doit dépenser des millions pour exploiter une nouvelle mine de fer au Mont Wright et construire une nouvelle ville minière en plus de doubler la capacité de ses quais à Port-Cartier et de rallonger la voie ferrée de 191 milles reliant déjà Port-Cartier à Gagnonville pour transporter annuellement 8,5 millions de tonnes de fer traité d'une teneur variant entre 30 et 60%.

Dans le bassin de la Baie d'Hudson, la firme "Great Whale Iron Mines Ltd." a fait d'importantes découvertes de gisements de fer près de Poste-de-la-Baleine et de Fort Georges sur la Baie James et estime à 2 billions de tonnes le concentré enfoui sous terre. Le problème du transport handicape présentement l'exploitation de ces gisements. A la Baie de Richmond, sur la Baie d'Hudson, l'on a aussi découvert d'impressionnants gisements de zinc et de plomb, mais encore là, le problème du transport doit être solutionné.

M. Allard remarque également que le district le plus profitable au chapitre de l'exploitation minière se greffe autour de Chibougamau où l'on rencontre de riches gisements de cuivre, d'or et d'argent et l'on vient d'y découvrir des gisements d'amiante et de fer. A Chibougamau également, on doublera la capacité de l'atelier de transformation et l'on bâtira dès le printemps une soixantaine de nouvelles maisons familiales pour les mineurs.

Dans le district des lacs Mistassini et Albanel, la Compagnie Iron Syndicate se propose d'exploiter des gisements de cuivre et de plomb tandis que SOQUEM et d'autres entreprises privées poursuivent des recherches sur des dépôts d'uranium.

Dans le secteur Matagami-Joutel, ajoute M. Allard, plusieurs compagnies (Matagami Lake Orchan, New Hosco, Bell Allard) exploitent du zinc, du cuivre, de l'or et de l'argent du sous-sol et à l'est de Matagami, quatre dépôts de fer sont localisés d'une capacité de 2,5 billions de tonnes et tout indique qu'un grand développement minier couvrira cette région bientôt, surtout si le projet de construire une route d'accès à la Baie James, reliant Matagami à Fort-Rupert, vient à se réaliser.

Sur la Côte-Nord, près du lac Allard, au nord de Havre St-Pierre, on exploite des gisements d'ilménite, de fer et titane dont les réserves sont estimées à 140 millions de tonnes.

A toutes ces richesses minières, déclare le ministre Allard, il faut ajouter que le Nouveau-Québec dispose de nombreuses autres ressources: possibilité d'établir des barrages et des centrales hydro-électriques, d'organiser des coupes sélectives de bois pour l'industrie de la pulpe et papier, d'attirer l'industrie touristique par la pêche sportive, le camping, la villégiature, la chasse aux caribous et de créer des réserves pour la reproduction d'animaux à fourrure.

Constatant le potentiel économique de ce vaste territoire du Nouveau-Québec, le ministre Allard devait lancer une invitation à la jeunesse universitaire pour qu'elle s'intéresse aux sciences de la terre et qu'elle contribue un jour au développement de ces immenses richesses naturelles du Québec. Les portes sont donc ouvertes aux futurs ingénieurs géologues, miniers, métallurgistes, électriciens et civils.

## REVISION DES LISTES ELECTORALES DU DISTRICT ELECTORAL DE PAPINEAU

Vous devrez déposer vos demandes en inscription, en radiation ou en correction à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile)

### BUREAUX OUVERTS

jusqu'au 16 avril 1970 inclusivement  
de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ST-ANDRE-AVELLIN	80 Principale
GATINEAU:	240 A, GUAY
	72 St-Paul
BUCKINGHAM:	169 St-Joseph
TEMPLETON:	19 Forget
THURSO:	162 Montcalm

N. B. - Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

Publié par le Président d'élection

## Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 5000-70 - Construction d'un pont en béton armé avec poutres en béton précontraint sur la rivière Blanche, route 8, rang 111, lot 16, dans Lochaber Canton, comté de Papineau.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$37,000.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 22 avril, 1970

Les sous-traitants pour les poutres en béton précontraint devront présenter leurs soumissions au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement Québec, pour le 15 avril, 1970, à 12 heures (midi).

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,  
Eddy MONETTE, ing.



GOVERNEMENT  
DU QUÉBEC

## HOTEL MONETTE Papineauville

Grand party

du Club Autos-Neige

des Grandes - Baies

Samedi, 11 avril

DANSE AVEC ORCHESTRE

FEVES AU LARD ET SPAGHETTI  
SERONT SERVIS

Cadeaux et prix de présence

### Bienvenue à "A la Boutique du Coin"

Danse tous les samedis soir avec

GILLES WISTAFF (accordéon-piano)  
ALBERT ST-JEAN (violin)

Invitation spéciale à tous les jeunes

VENDREDI, LE 10 AVRIL à 8.30 P.M.

avec la Discothèque de C.J.R.C. qui sera sur les lieux.

Autobus organisés pour Chénéville,  
Montpellier, Ripon et St-André-Avellin

### Sept précautions pour éviter le cancer

La Société Canadienne du Cancer recommande les sept précautions suivantes pour contribuer à prévenir le cancer:

#### POUR TOUS:

1. Subir un examen médical périodique;
2. Ne pas fumer;
3. Voir son dentiste ou médecin pour un examen des muqueuses de la bouche;
4. Consulter votre médecin pour un examen du rectum et du côlon;
5. Eviter de trop s'exposer aux rayons du soleil;
6. Pratiquer régulièrement l'auto-examen des seins;
7. Subir périodiquement un examen cytologique vaginal.

### ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE  
INSTALLATION  
et RÉPARATION

d'APPAREILS ELECTRIQUES



SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL: 428-3200

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

mensuel à l'argent, au profit des Oeuvres des Chevaliers de Colomb - Conseil 3112 - Petite-Nation - Ecole Adrien Guillaume, Chénéville - Samedi soir, 11 avril à 8 hres p.m.  
BIEN: GROS LOT: \$135.00  
BIEN: Bienvenue à tous PETIT LOT - 59 nos.

# VALLÉE SPORTIVE

3, 000 PERSONNES AU TOURNOI MOUSTIQUE PEE WEE DE THURSO

## Duvernay et St-Vital remportent les grands honneurs

Des équipes de Duvernay et St-Vital ont remporté les grands honneurs individuels du premier tournoi de hockey mineur catégorie Moustique et Pee Wee disputé en fin de semaine dernière à l'aréna de la rue Galipeau à Thurso. Dans la ronde consolation, Thurso et Maniwaki ont remporté les honneurs, alors que plus de 3, 000 personnes ont assisté à toutes les joutes du tournoi.

Dans la catégorie Moustique, les représentants du Duvernay ont difficilement vaincu la surprenante équipe de Masson au pointage de 3-2 en grande finale pour remporter le trophée Boyer Assurance. Richard Marais a dirigé l'offensive des gagnants en comptant 2 buts, son coéquipier Normand Depotte a complété. Richard Lemieux a compté les deux buts du Masson. Masson s'est vu décerner le trophée Fernand Lacasse. Pour passer en finale, Duvernay avait triomphé du Buckingham 3-2; en semi-finale et du Brockville 4-0 en première ronde.

Pour la finale, Masson avait triomphé du Gatineau 1-0, Plaisance 4-2 et Blackbum 4-2, en première ronde. Dans la finale consolation le Thurso a défait le Brockville 5-3 pour remporter le trophée moins 20. Serge Malette a dirigé l'offensive des gagnants en comptant 3 buts. Guy Chartrand et Jocelyn Payer ont complété. Barry Burke a dirigé l'offensive du Brockville avec 2 buts; son coéquipier Nicky Noonan a complété. Le Brockville a également reçu un trophée moins 20.

Pour passer en finale consolation, Thurso a défait Sacré-Coeur de Hull 8-1, et Ottawa Warriors 3-1. Le Brockville avait défait Monteuil 2-1 après avoir obtenu un bail. Dans les honneurs individuels les joueurs suivants ont récolté les honneurs: Meilleur compteur, G. Chartrand de Thurso; Meilleure défense, Guy Foley de Masson; joueur plus utile: Carl Flaherty du Brockville; Meilleur gardien de but: Jacques Cloutier du Thurso; joueur spectaculaire: Guy Chartrand du Thurso.

Dans la catégorie Pee Wee, le St-Vital de Montréal a remporté la grande finale et le trophée Hervé Proulx I.G.A. emblème du championnat, en remportant une éclatante victoire de 7-1 sur nos représentants de Thurso. Normand Dupont et Michel Métié ont dirigé l'offensive avec 2 buts chacun. Mario Bédard, Serge Paulhus et Michel Bourdon ont complété le pointage.

L'équipe Thurso s'est méritée le trophée Fernand Lacasse pour avoir participé à la finale. Le seul but du Thurso a été compté par Pierre Louiseize sur un lancé de punition. Pour participer à la finale, St-Vital de Montréal avait éliminé C.J.R.C. Gatineau 3-1 en semi-finale après avoir obtenu le bail et remporté la victoire de 10-1 sur le Renfrew en première ronde. Le Thurso avait obtenu un bail après avoir remporté la victoire 7-4 contre le Papineauville en quart de finale et Gatineau-Construction 8-0 en première ronde. Dans la ronde consolation, les Lions de Maniwaki ont remporté une victoire de 4-2 sur le Gatineau Construction en grande finale pour obtenir le trophée Jean-Paul Chénier. Le Gatineau Construction a obtenu le trophée Chevaliers de Colomb, conseil 4252 de Thurso. Mario Mantha, Denis Joannis, Pat Morgan et Daniel Bélanger ont compté les buts des vainqueurs. Claude Joannis et Hervey Tull ont compté les buts des vaincus.

Pour passer en finale, le Maniwaki avait fait match 3-3 avec Renfrew en semi-finale et avait compté le premier au cours de la joute, Chénéville 8-0, après avoir subi la défaite 5 à 4 en première ronde contre le CJRC.

Le Gatineau Construction avait éliminé Masson 9-0 après avoir obtenu un bail et subi la défaite 8-0 contre Thurso en première ronde.

Dans les honneurs individuels les joueurs suivants ont obtenu des trophées: Meilleur compteur: Normand Dupont du St-Vital; Meilleure défense: Denis Rochon Gatineau C.J.R.C.; Joueur populaire: Raymond Blais du Thurso; Joueur spectaculaire: Marc Begley du Maniwaki; joueur utile: Harvey Tull Gatineau Construction; Meilleur gardien: Yvon Grenier St-Vital.

Les marchands suivants ont fourni les trophées: Gingras et Parisien Garage, Boyer Assurance, Hôtel Lafontaine, Raby Electric, Lion d'Or restaurant, Ville de Thurso, Hôtel Union, Proulx I.G.A., Chevaliers de Colomb conseil 4252 de Thurso, Ameublement Lemery, Nichouette Restaurant et Hôtel Capitol.

Les organisateurs du tournoi profitent de l'occasion pour remercier les officiels suivants qui ont accompli un travail plus que formidable au cours des 23 joutes du tournoi: Georges Potvin, Claude Gaudet, Yves Lafleur, Norbert Payer, Michel Ashby, Gilles Leduc, Richard Trotter, Marc Duguay, Raymond Duguay, Gilles Giroux, et André-Jean Richer. Aussi il ne faut pas oublier les préposés à l'entretien de la glace et les chronométreurs.

Au cours de la présentation des trophées, les organisateurs ont voulu honorer celui qui a été l'initiateur du premier tournoi annuel Moustique-Pee Wee de Thurso, M. Marcel Gagné.

Avant de terminer cet article, au nom de toute la population de la ville de Thurso et de toutes les équipes participantes des félicitations sont adressées à tous les organisateurs dont M. Bernard Boyer était le premier président organisateur et à l'an prochain.

Yvan Patry.

### LES QUILLES

FELICITATIONS A A. HOULE POUR LE PLUS HAUT SIMPLE DE L'ANNEE (363).

Merci à tous.

Lemery	62
Colomb	52
Cardinal	46
Union	46
Capitol	44
Pontiac	38

Félicitations à l'équipe LEMERY pour le championnat de la ligue pour l'année 69/70.

J.L. Paquette	239,1
J.P. Leduc	238,3

M. Ashby	233,5
A. Houle	233,3
R. Dubé	233,3
L. Lefebvre	230,0

Félicitations à J.L. Paquette pour la haute moyenne durant l'année 69/70 ainsi que le plus haut triple (907).

SEMAINE:

H. S. L. Paquette	759
H. S. L. Paquette	309

ANNEE:

H. T. J. L. Paquette	907
H. S. A. Houle	363

Bonne chance à tous pour la FINALE.

DETAIL

Colomb	3545
Cardinal	3510
Union	3418
Capitol	3345
Pontiac	3334
Lemery	3310

BIX SIX

J. P. Leduc	295,0
A. Houle	281,6
M. Duguay	270,6
R. Lafleur	265,6
J. L. Paquette	258,6
J. Dupont	256,0

R. Desforges	241,0
M. Ashby	236,3

AU TOURNOI MOUSTIQUE PEE WEE A THURSO

C.K.L.M. ST-VITAL CHAMPION PEE WEE



L'équipe C.K.L.M. St-Vital de Montréal a remporté les grands honneurs du tournoi catégorie Pee Wee organisé par le Hockey Mineur de Thurso en fin de semaine à l'aréna de la rue Galipeau. Au centre le député fédéral de Gatineau, M. Gaston Clermont de Thurso présente le trophée I.G.A. Hervé Proulx au capitaine de l'équipe, Normand Dupont du C.K.L.M.



On reconnaît à gauche: Bernard Boyer, président du tournoi son honneur le maire Rodolphe Pelletier de la ville de Thurso; M. Clermont, le jeune Dupont et le conseiller Ernest Pagé de la ville de Thurso.

LIONS DE MANIWAKI CHAMPIONS RONDE CONSOLATION



Voici les Lions de Maniwaki qui ont remporté les honneurs dans la ronde consolation en défaisant les Légionnaires de Renfrew.

Photos A. Bonneau.

D. Parisien	227,3
M. Lefebvre	225,6
M. Cecyre	224,6
F. Lauzon	223,6
L. Paquette	223,3

MOYENNE DU CLUB - 20

CLASSEMENT

J. Massie	62
G. Duguay	57
J. P. Beauchamps	52
B. Boulerice	41

LIGUE COMMERCIALE DES DAMES

Y. Leduc	136
H. Dinel	132
C. Lacroix	122
D. Hurtubise	119
A. Sabourin	118

JOUEURS

G. Duguay	238,2
M. Ashby (S)	229,4
B. Boyer	228,1
J. Massie	222,4
B. Boulerice	214,4
M. Ashby (J)	212,2

EQUIPES

Les Révoltées	64
Les Vaillantes	62
Les Dynamites	50
Les Boules à Mites	47
Les Castors	39
Les Go-Go	38

GARCONS - FILLES

H. T. S.	
R. Duguay	727
A. Purdy	533
H. T. A.	
M. Ashby (S)	975
A. Purdy	721
H. S. S.	
R. Duguay	304
C. Desforges	207
H. S. A.	
M. Ashby (s)	395
A. Purdy	276

POUR LA SAISON

H. T. C. Lacroix	514
H. S. Y. Leduc	224

POUR LA SEMAINE

H. S. M. Couillard	194
H. T. Y. Leduc	433

**SALLE DE QUILLES MAHEUX**

**LUNDI**

P.H.S.  
M. Bisson 241  
R. Durocher 184  
J.G. Fournel 178  
G. Daignault 174  
R. Dupuis 174

P.H.T.  
M. Bisson 579  
R. Durocher 491  
G. Gollain 462  
G. Daignault 456  
J.G. Fournel 448

P.H.S.  
M. Bisson 435  
J. Daignault 435  
R. Dinel 422  
R. Durocher 421  
G. Daignault 417

P.H.S.  
M. Bisson 164  
R. Dinel 181  
J. Carrière 158  
J. Daignault 157

**CLASSEMENT FINAL**

Caisse Populaire 146  
Hnady Andy 130  
La Terreur 122  
I.G.A. Quesnel 104  
J.G. Fournel 108  
G. Gollain 94  
Boucherin Chén. 70  
Laiterie Loux XVI 50

**HOMMES - LUNDI**

P.H.S. Saison:  
Lanthier 215  
Gollain 214  
R. Côté 212  
G. Quesnel 206

P.H.T. Saison:  
M. Bisson 612  
J.P. Malette 510  
R. Bélanger 542  
R. Côté 542  
R. Dinel 530

**LUNDI - saisons**

Malette 145  
D. Charron 140  
Côté 140

**GROSSES QUILLES**

P.H.S.  
Y. Maheux 257  
M. Bisson 243  
R. Durocher 221

P.H.T.  
M. Bisson 612  
R. Durocher 596  
Y. Maheux 573  
E. Roy 552

**CLASSEMENT FINAL**

Professeurs 78  
Y. Maheux 76  
R. Durocher 63  
Texaco 55

**BANQUES & P.P. - FEMMES**

P.H.S.  
C. Matte 151  
L. Lavigne 150  
P. Carle 146  
M. A. Charron 123  
G. Laporte 111

P.H.T.  
C. Matte 393  
L. Lavigne 377  
A. McMannis 350  
C. Carle 339  
G. Laporte 297

**HOMMES - P.H.S.**

A. Grenier 150  
G. Maheux 149  
D. McMannis 147  
Y. Martin 145  
P. Mantha 137

P.H.T.  
J. Bergeron 401  
A. Grenier 398  
D. McMannis 388  
P. Mantha 371  
Y. Martin 369

**HOMMES - P.H.M.**

J. Bergeron 135  
H. Carle 130  
P. Mantha 129  
B. McMannis 123

A. Proulx 119

**FEMMES - P.H.M.**

C. Matte 122  
L. Lavigne 117  
P. Carle 117  
M. A. Charron 114  
M. McMannis 113

**CLASSEMENTS SAISONS**

H. Carle 101  
J. Bergeron 100  
P. Mantha 94  
R. Durivage 89

**MERCREDI - FEMMES**

P.H.S.  
M. Lirette 215  
Massie Y. 190  
V. Pilon 162

P.H.T.  
M. Lirette 418  
V. Charron 412  
C. Sabourin 406  
V. Pilon 397

(suite page 18)

**Manoir du Lac Simon**

A.L. GIGUERE et R. TREMBLAY, PROPS.

Accomodations touristiques Tél.: 428-9902

Danse toutes les fins de semaine

Activités 4 saisons Cuisine canadienne.

License complète

**Le meilleur ami de votre maison, c'est votre détaillant INTERLUX**



**ET VOICI L'AUBAINE DE L'ANNÉE**

DURANT UNE PÉRIODE LIMITÉE  
LES PEINTURES INTERLUX D'INTÉRIEUR  
ET D'EXTÉRIEUR VOUS SONT OFFERTES  
À LA MOITIÉ DU PRIX RÉGULIER.

Notre peinture peut être teintée à presque toutes les nuances imaginables. Votre détaillant Interlux vous montrera toute la gamme des couleurs offertes, et effectuera le mélange exact que vous lui demanderez, moyennant un léger supplément. Les prix de solde énumérés ci-dessous sont établis d'après les prix de détail suggérés.

<p><b>INTERLUX UNE COUCHE LATEX SATIN BLANC</b></p> <p><b>\$12.50</b> POUR 2 GAL.</p>	<p><b>\$3.75</b> POUR 2 PINTES</p>	<p><b>INTERLUX LATEX SATIN</b></p> <p><b>\$11.50</b> POUR 2 GAL.</p>	<p><b>\$3.50</b> POUR 2 PINTES</p>
<p><b>INTERLUX UNE COUCHE BLANC EXTÉRIEUR</b></p> <p><b>\$14.25</b> POUR 2 GAL.</p>	<p><b>\$4.30</b> POUR 2 PINTES</p>	<p><b>INTERLUX FINI À PLANCHER GRIS</b></p> <p><b>\$13.25</b> POUR 2 GAL.</p>	<p><b>\$4.05</b> POUR 2 PINTES</p>

Accessoires à prix d'aubaine

Deux pinceaux de 2", soies pures

(prix de détail suggéré: \$2.94 pour deux) **\$2.09**

Ensemble de rouleaux

un rouleau de 7 1/2"

un rouleau de 3"

avec le plateau

le tout, seulement **\$2.79** prix de détail suggéré: \$3.50

**HÂTEZ-VOUS ET... ÉCONOMISEZ!**

**PEINTURES International**

<p><b>M. Lucien Thomas</b></p> <p>ST-REMI D'AMHERST</p> <p>CTE. PAPINEAU, QUE.</p> <p>687-3283</p>	<p><b>Corbeil Freres Enr.</b></p> <p>ST-ANDRE-AVELLIN</p> <p>CTE PAPINEAU, QUE.</p> <p>983-7711</p>	<p><b>M. Albert Leggett</b></p> <p>NAMUR</p> <p>CTE PAPINEAU, QUE.</p> <p>426-4031</p>
<p><b>M. Maurice Gratton</b></p> <p>NOTRE-DAME DE LA PAIX CTE PAPINEAU, QUE.</p> <p>522-6515</p>	<p><b>Normand A. Robert &amp; Fils Ltee.</b></p> <p>MONTEBELLO, QUE.</p> <p>423-6326</p>	

## Historique et conception des Jeux du Québec

SECTION OUTAOUAIS

COMPÉTITION:

DIFFÉRENTES DISCIPLINES: (18)

Athlétisme-Aviron-Balle Molle-Baseball-Pétanque-Canot-Kayac-Crosse-Cyclisme-Golf-Hockey sur gazon-Natation-Pion-geon-Ski nautique-Tir-Voile-Water Polo-Soccer-Tennis.

Une expérience unique, un moyen de réaliser concrètement nos objectifs, permettre à la région de l'Outaouais d'utiliser, au maximum, ses ressources humaines et matérielles, sensibiliser des individus à la pratique de dix-huit "SPORTS" olympiques différents.

La Corporation des "JEUX DU QUÉBEC" vise loin et haut, et le échafaudé tout un programme afin que chaque région du Québec puisse bénéficier des mêmes avantages. Elle sert d'agent catalyseur entre les Fédérations de Régie Sportive et les Associations régionales existantes ou appelées à se former. Elle impose partout au Québec, dix-huit cliniques qui serviront à développer des instructeurs, des officiels et des joueurs. Par l'entremise de ces stages de formation elle oblige chaque Fédération à noyauter autour de personnes intéressées, des associations régionales qui auront pour mission de structurer leur territoire.

LE "COMITE DIRECTEUR DES JEUX DU QUÉBEC", section Outaouais trace son programme d'action selon les facilités existantes dans chacun de ces secteurs, prévoit les difficultés de communication et le coût d'opération qui s'imposera face aux éliminatoires régionales, s'il désire créer une décentralisation et une participation massive réelle et efficace.

Il laisse au responsable d'une discipline quelconque le soin de s'adjoindre un comité pour l'organisation des "JEUX" dans l'activité vers laquelle il penche. Par contre, puisque très peu de gens s'adonne à la pratique de ces "SPORTS", exception faite du baseball, balle-molle, tennis et quelques autres, ces "mordus" doivent concevoir un plan d'attaque qui servira de pôle d'attraction afin d'inciter la "masse" à pratiquer ces "dix-huit Sports".

Ils anticipent donc une série de "cliniques volantes" dans plusieurs municipalités des secteurs de l'Outaouais. Ces sessions de cours préparés en fonction des besoins propres pour chacune de ces disciplines, susciteront l'intérêt et faciliteront tendancieusement l'accès pour l'acheminement concret, de la tenue des compétitions.

Toutefois, pour assurer une information adéquate à l'établissement de nos projets, des sous-comités fonctionneront sous la juridiction du "COMITE DIRECTEUR" dans nos zones.

Ils verront à regrouper des gens intéressés aux activités mentionnées dans les "JEUX" serviront d'intermédiaire pour l'organisation des cliniques et des éliminatoires au sein de leur milieu, puis délègueront leurs athlètes lors des compétitions régionales.

Concernant l'origine de nos prévisions budgétaires, nous incluons en détail, les chiffres approximatifs et réels pour la réussite des "JEUX DU QUÉBEC", dans l'Outaouais.

Tel que demandé, nous vous soulignons les priorités régionales en rapport à une participation massive face aux disciplines tout en considérant le facteur embryonnaire de cette entreprise grandiose. Nous commençons à "vendre" véritablement un produit extrêmement précieux et nous savons parfaitement l'importance primordiale de la réussite totale des "JEUX DU QUÉBEC".

FEDERATION DES LOISIRS DE L'OUTAOUAIS, Marc Gaudet, animateur sportif.

(suite de page 17)

### CLASSEMENTS SAISON

V. Charron	184
C. Sabourin	129
M. Séguin	124
V. Charlebois	111
E. Pilon	107
N. Lamer	106
I. Gauthier	100
P. Bélie	98
L. Fournel	95
F. Proulx	86
V. Pilon	84
L. Charron	74

SAISON - P.H.S.	
L. Charron	211
M. Lirette	215
V. Pilon	208
L. Boyer	203
Y. Massie	190
M. Maheux	190
T. Bissonnette	181

SAISON - P.H.T.	
L. Charron	511
T. Bissonnette	482
V. Pilon	474
L. Boyer	470
N. Labrosse	456

P.H.M. - SAISON	
L. Boyer	128, 4
I. Gauthier	128
L. Charron	122
Y. Massie	120
V. Pilon	118
M. Massie	117

### PROFESSEURS

P.H.S. - FEMMES	
F. Louiseize	155
M. Lacoste	151
F. Raymond	148

P.H.T.	
M. Lacoste	406
M. Lauzon	399
N. Laplante	357

### HOMMES:

P.H.S.	
M. Maheux	258
R. Malette	178
Ph. Lafleur	173

P.H.T.	
M. Maheux	519
R. Malette	501
Ph. Lafleur	458

### CLASSEMENT - SAISON

Maheux M.	108
Louiseize D.	106
Lafleur Ph.	91
E. Roy	78

### HOMMES - P.H.S.

M. Maheux	258
D. Louiseize	215
Ph. Lafleur	214
E. Roy	203
Y. Lafrenière	191
R. Malette	178
R. Valence	177

P.H.T.	
M. Maheux	519
P. Lafleur	508
E. Roy	503
R. Malette	501
D. Louiseize	490

## Votre chiropraticien vous parle ...

AVEC J.M. PAQUETTE, D.C.



### FREQUENCE ET CONSEQUENCE DE LA CONSTIPATION (suite de la semaine dernière)

#### UN FAIT SURPRENANT

"Docteur, est-il possible que des traitements chiropratiques aient pu me guérir de ma constipation? Depuis que j'ai commencé mes traitements, mes intestins fonctionnent beaucoup mieux, moi qui avais du trouble de ce côté depuis des années!" Voilà des paroles significatives que tous les chiropraticiens entendent quotidiennement dans leur bureau, de la bouche de malades qui étaient venus les consulter pour des problèmes d'un autre ordre. Comment expliquer la chose? En réalité, ces malades, comme nous le disions au début, n'avaient même pas pensé parler de cette difficulté à leur chiropraticien tant la constipation était devenue pour eux une chose normale; et aussi parce qu'ils étaient loin de penser que la chiropratique pouvait donner des résultats de ce genre. Il n'y a pourtant pas là de mystère. LA REGULARITE A SES CAPRICES

Ce qui constitue la régularité chez un sujet ne la constitue pas nécessairement chez un autre. Pour certains, il est suffisant d'avoir une élimination par jour. Pour d'autres, cela semble moins que le nécessaire. Enfin, certaines personnes se portent à merveille avec une élimination moins rythmée, allant d'une journée à deux d'intervalle. Il est donc mauvais de commander son intestin par toutes sortes de stimulants afin d'arriver à une règle à laquelle on croit devoir se soumettre. La nature sait faire elle aussi, et il suffit souvent de la libérer de toute contrainte pour lui permettre d'agir selon ses caprices.

Le traitement chiropratique normalise les diverses fonctions de l'organisme en leur permettant justement d'agir selon leur rythme naturel et selon les besoins du moment. L'intestin lui-même fonctionne par réflexes nerveux. Ces réflexes, chez les personnes tendues physiquement ou mentalement de même que chez celles qui souffrent de subluxations vertébrales, sont souvent inhibés. Les mouvements péristaltiques qui ont pour fonction de faire avancer dans l'intestin les déchets de l'organisme perdent leur rythme et leur fréquence. Les matières fécales s'y accumulent: c'est la constipation.

Le chiropraticien corrige cet état de choses en faisant détendre le malade physiquement et en rétablissant le potentiel nerveux qui préside au mouvement naturel de l'intestin. Il le fait par la correction des subluxations vertébrales. Sa surveillance, en outre, s'exerce sur les différentes habitudes de vie capables de nuire à cette fonction.

#### PETITES REGLES POUR L'INTESTIN DEREGLE

\* Buvez beaucoup d'eau \* Faites plus d'exercices physiques, de la marche. \* Mangez des aliments riches en cellulose; ce sont les végétaux verts et en feuilles surtout. \* Accordez-vous un temps raisonnable, avant votre journée de travail si possible et de préférence toujours à la même heure, pour satisfaire votre besoin d'éliminer. \* Ne refoulez pas les réflexes qui commandent l'élimination quand ils se font sentir, mais obéissez-leur sans tarder. \* Ne faites pas, par habitude, usage de laxatifs et de stimulants. Ils font perdre à l'intestin ses réflexes naturels. \* Enfin prenez soin de vous détendre en tout et partout; cela favorise un meilleur fonctionnement de tous les organes.

J. M. Paquette, D.C.



PLUS DE 30 COMPAGNIES D'ASSURANCE DEFRAIENT PRESQUE LA TOTALITE DES SOINS CHIROPRATIQUES

**J.M. PAQUETTE, D.C.**

CHIROPATICIEN

48, RUE PRINCIPALE, HULL

Bureau: lun. - mer. - ven. 1 à 4 h. et 7 à 9 h. p.m.

BUREAU: 771-5533

RES.: 663-8196

FACILITE DE STATIONNEMENT

### IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE.

La campagne de souscription de la Société Canadienne du Cancer défraie le coût des projets de recherche sur le cancer d'un océan à l'autre. On a fait beaucoup pour la recherche, l'éducation et le bien-être, mais il reste encore beaucoup à accomplir.



**DÉPISTAGE PRÉCOCE**

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER



**GUÉRISON POSSIBLE**

Demandez à voir les magnifiques

## Catalogues

de faire-part

## Bouquet

Invitation Line

et Mademoiselle

contenant

- Fins papiers
- Lettrages en relief de choix
- Formules sociales étudiées

• Les fiancés découvrent en nombre toujours plus grand qu'elles peuvent se payer le luxe qu'elles désirent tout en restant dans les limites de leur budget en employant les exquis invitations de Bouquet Invitation Line, imprimées en relief par la thermogravure, un procédé donnant des produits élégants et ayant un bon goût exceptionnel, tout en ne vous coûtant que la moitié de ce que vous pourriez vous attendre à payer.

**FIDEL LALONDE**

423-6362 Montebello

## HOTEL MON-CHEZ-NOUS

Lac-des-Plages



RENDEZ-VOUS DES MOTONEIGISTES





Les sentiers pour motoneiges sont encore en parfaite condition.



VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE

C. SCHMIDT

TEL.: 426-4322  
426-9591

# Les petites annonces de La Vallée de la Petite-Nation

Toutes  
les petites annonces  
payables  
avant publication

- \* Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- \* Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- \* CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- \* HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

## Divers à vendre

A vendre: Bungalow en briques et pierres, 8 appartements, 1 remorque. Inf.: Fernand Laliberté, St-André-Avellin, Tél. 983-2289. (2-9-16-23)

Caniche miniature noire, enregistrée, Chiots lignée de champions pur sang, cinq mâles et une femelle. Tél. 986-2001, Buckingham, après 4 hrs

A vendre: Plymouth 1958, très propre et en bonne condition, ainsi que 2 pneus pratiquement neufs, 775-14 et 1 radio Pontiac en parfait état. Tél. 427-6415, Papineauville. (9-16)

Divers: Je suis disponible pour faire rapport d'impôt sur le revenu. Tél. 423-6341 ou 983-7986 et demander pour Henri Lecot Junior, Montebello. (9-16)

A vendre: Réfrigérateur à liqueurs, (Cooler). S'adresser à 428-3362, Chénéville. (9)

Avoine à vendre à Thurso. Tél. 985-2376. (9)

A vendre, maison située sur route 8, environ 2 milles de Montebello, vers l'Est, 7 apts. Occupation fin de juin. Vendrais également moulin à scie et planeur. Tél. 423-6322. L. Laroche. (9-16)

A vendre, poêle combiné à l'huile et au gaz propane, ainsi que bureaux pour chambre à coucher. Tél. 986-5128, Buckingham. (9)

A vendre: Cantine à patates frites 8 x 10. Avec équipement complet. Presque neuf, 2 tables à picnic, Frigidaire. S'ad. 423-6979, Montebello. Station Service J.C. Major. (2-9)

A vendre: Camion International 3 tonnes, pompeuse Bradford 12 pieds, bon prix, cause abandon. Tél.: J.A. Deschamps, 423-6677, Montebello. (2-9-16-23)

Acheterais: Ourdissoir, en bonne condition. Tél. 985-2051. (9)

## AVIS PUBLIC

Est par le présent, donné par le soussigné, secrétaire des Commissions scolaires regroupées de Buckingham, Thurso, N.-D. des Neiges, L'Ange-Gardien, N.-D. de la Salette, Notre-Dame de la Garde et Notre-Dame du Laus que les délégués officiels desdites commissions scolaires requièrent les services d'un directeur de l'Enseignement.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae à: Gaston Lanthier, 146 A, Maclaren-Est, Buckingham, avant 5 hrs P.M., le 21 avril 1970.

Donné à Buckingham, ce 25e jour de mars 1970.

Gaston Lanthier, sec.



## Centre de Main-d'oeuvre du Canada

101 MacLaren-Est, Buckingham, Qué.  
Tél.: 986-3383.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

### COURS INITIATION A L'AVIATION

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada, en collaboration avec la Régionale de Papineau, a l'intention d'organiser un cours d'initiation à l'aviation. Dix candidats sont requis pour débiter le cours.

Voici le contenu du cours: géométrie, physique, structure d'aéronefs, aéro-mécanique, communication, météorologie, navigation, vol théorique, responsabilité du pilote, visites pertinentes.

Toute personne intéressée doit communiquer le plus tôt possible avec monsieur Marcel Houle au centre de main-d'oeuvre du Canada, en signalant 986-3383, ou en se présentant à 101, rue MacLaren est, Buckingham, P.Q.

## AVIS PUBLIC

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE HULL

No. 13,097

### DANS LA COUR SUPERIEURE

Réal Charlebois Auto Ltée de mandeur, vs Denis et André Cardinal, restaurant Lion d'Or, défendeurs.

### AVIS PUBLIC DE VENTE A L'ENCAN

Prenez avis que le 18e jour du mois d'avril 1970 à 10 hrs a.m., à la résidence et place d'affaires du défendeur, je procéderai à la vente des biens par moi saisis dans cette cause, consistant en: Tout l'équipement de restaurant et cuisine.

Le tout suivant la loi.

Daté à Buckingham, le 6e jour du mois d'avril 1970.

Roger Tambeau, H.C.S.

## PUBLIC NOTICE

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF HULL

No. 19,097

### PROVINCIAL COURT

Réal Charlebois Auto Ltée, de mandeur vs Denis & André Cardinal, Restaurant Lion d'Or, défenders.

Please take notice that on the 18th day of April 1970, at ten o'clock in the morning at the residence and place of business of the defenders, I will proceed to the sale by auction of the moveable effects seized by me in this cause, to wit: All restaurant and kitchen equipment.

The whole according to law. Dated at Buckingham this 6th day of April 1970.

Roger Tambeau B.S.C., District of Hull.

### Logis, maison, chambre à louer

A louer: Restaurant avec logis, rue Thomas à Thurso. Tél. 985-2751, après 5 hrs. (9016)

A louer: Deux appartements et demi, chauffés et meublés au complet, avec poêle électrique et réfrigérateur, eau chaude et eau froide. Appeler après 5 heures, tél. 423-6250. (2-9-16-23)

Logis à louer à St-André-Avellin. Urgel Levert, Tél. 983-6636. (2-9)

Maison à vendre, 3 chambres à coucher, 106 Judge, Buckingham. \$7,500.00 - Tél.: 986-8778. (9)

## AVON

recherche représentante pour la région de Thurso et St-Sixte. Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés: Mme L. FUOCO 86 St-Rosaire, Pte-Gatineau Tél.: 777-7806

## Produits Aluminium DUSCO

Portes, chassiss en aluminium  
Auvents en fibre de verre  
Imitation de pierres  
Revêtement d'aluminium

Estimation gratuite

DONAT TREMBLAY

Distributeur

428-3256 St-André-Avellin

SOUSCRIVEZ GENEREUSEMENT

A LA LUTTE CONTRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER



## Papineauville Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE  
QUEBEC

"La cour à bois la plus complète de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez mieux en payant moins"

BOIS

Matériaux de construction  
Quincaillerie et outils

## Menuiserie Charette

Claude Charette, prop.

Armoires, portes et chassiss.  
Planage, Ripage.

Matériaux de construction de tous genres.

986-2411

BUCKINGHAM



Pour réparations de toutes marques de machines à coudre,

estimation gratuite, appelez Thurso: 985-2538

St-André-Avellin: 983-2200 et Montebello: 423-6450

Machines à coudre neuves à partir de \$79.95

Balayeuses à partir de \$59.95 - Polisseuses \$29.95

et machines à écrire \$69.95

Termes faciles...

Compagnie Singer Canada Limitee

RUE PRINCIPALE HAWKESBURY

632-2983



## TESSIER & TESSIER INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES



5 BUREAUX  
40 REPRESENTANTS  
A VOTRE SERVICE...



PIERRE AUBRY  
ST-ANDRE-AVELLIN Tél.: 983-2171

Fassett- Maison 8 pièces, chauffage central, garage, remise, terrain 132 x 144, clôture ainsi que jolis pins embellissant l'emplacement. L. Bourgeois 423-6941 Montebello.

140 arpents de terre forte à Papineauville rue Tétrault, 90 arpents cultivables et 50 autres boisés avec 2 ruisseaux. Comprend terre et grange pour un prix raisonnable. P. Aubry 983-2171 Inscr. 282 St-André-Avellin

LUCIEN BOURGEOIS  
MONTEBELLO 423-6941

Rue Henri-Bourassa, Papineauville - Magasin général, logis de 2 ch. à coucher, salon, cuisine et ch. de bain complète. Electricité 220 - Très bon chiffon d'affaire. L. Bourgeois 423-6941 Inscr.: 231 Montebello

Route 8 et Kemp, Fassett - Grande maison de 2 étages comprenant 5 ch. à coucher, salle de bain complète. Chauffage central. Cave de 7' cimentée. Grand terrain avec omes chinois. Très propre. P. Aubry 983-2171 Inscr. 311 St-André-Avellin

**VENTE-LIVRAISON ET SERVICE**

113 GALIPEAU

Tél:

Bur: 985-2525

Rés: 985-2849

*Thurso*

**AMEUBLEMENT**

**LEMERY**

AUCUN COMPTANT N'EST EXIGÉ SUR TOUT ACHAT  
PLAN DE FINANCEMENT  
JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

**AUX FUTURS MARIÉS**

*Vous pouvez vous procurer un ménage complet  
pour meubler trois appartements  
pour la modique somme de*



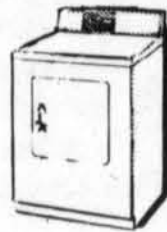
**\$ 1,199.**

COMPRENANT

réfrigérateur,



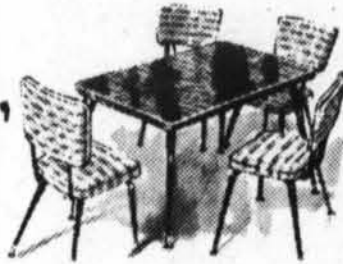
laveuse,



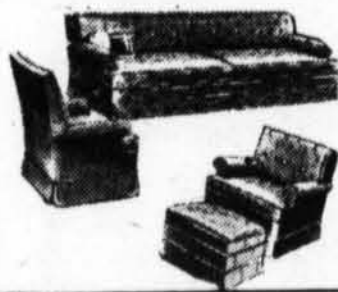
poêle,



*ensemble de  
cuisine de 5 morceaux,*



mobilier de salon  
de 4 morceaux



sécheuse,



**plus un téléviseur et un mobilier de chambre à coucher de style canadien**

**Pour la période du 9 au 25 avril**

TOUTE PERSONNE PEUT BÉNÉFICIER DES SPÉCIAUX ÉNUMÉRÉS PLUS HAUT, ET AUTRES CI-APRÈS MENTIONNÉS:

**Matelas et sommiers**

DE COULEURS ET

MARQUES DIFFÉRENTES

**30% de réduction**

CE PRODUIT DOIT ÊTRE ÉCOULÉ

**Peinture de marque**

**"Lowe Brothers"**

COULEURS ASSORTIES,

**50%**

**de réduction**

**Valises pour voyages**

POUR DAMES ET MESSIEURS

**25% de réduction**



**ATTENTION.**

**FUTURS MARIÉS:  
AVEC L'ACHAT  
DE VOTRE MÉNAGE**

**VOUS RECEVREZ DES BILLETS  
QUI VOUS DONNERONT DROIT  
À UN TIRAGE QUI SERA FAIT  
LE 5 SEPTEMBRE**

**"Un deuxième voyage de noce,  
toutes dépenses payées"**